

RÈGLEMENT -Volaille-

Version 1.0 15/05/2017

Règlement Registre AB - version 1.0 – 15/05/2017

TABLE DES MATIERES

TAE	BLE DES	ES MATIERES	2
I.	INTRO	RODUCTION	4
II.	PRINC	NCIPES DE BASE	5
1	. Prin	incipes générales	5
2	. Cou	puplage à Sanitel-Med	6
III.	FIL CC	CONDUCTEUR PRODUCTEURS	8
1	. Intro	troduction	8
2	. Insc	scription	8
3	. Tâcł	ches des producteurs	9
4	. Port	ortail des producteurs	10
	4.1	Procédure de lancement	10
	4.2	Fonctionnalités	15
	4.3	Enregistrements	16
	4.4	Rapports d'exploitation	21
	4.5	Procurations	22
	4.6	Données relatives à l'exploitation	23
	4.6	Paramètres	26
IV.	FIL CC	CONDUCTEUR FOURNISSEURS	27
1	. Intro	troduction	27
2	. Tâcł	àches des fournisseurs	27
3	. Port	ortail des fournisseurs	29
	3.1	Procédure d'identification	29
	3.2	Fonctionnalités	36
	3.3	Données enregistrées	37
	3.3.3	3.1 Enregistrement de la médication à l'aide du formulaire d'enregistrement	37
	3.3.2	3.2 Enregistrement de la médication via Excel	41
	3.3.3	3.3 Enregistrement de la médication via les services en ligne	44
	3.3.4	3.4 Modification d'un enregistrement	47
	3.3.5	3.5 Couplage des enregistrements et des prescriptions à Sanitel-Med	49
	3.4	Mapping	52
	3.5	Mes prescriptions	56
	3.6	Mes producteurs	59
	3.7	Mes rapports	61
	3.8	Liste des médicaments	62
	3.9	Mon cabinet/ Mon exploitation	63
	3.10 Pa	Paramètres	64

IV.	FIL (CONDUCTEUR COUVOIRS	65
	3.1	Fonctionnalités	66
	3.2	Enregistrement de lots uniques	66
	3.2	2.1 Enregistrement d'un lot unique via le formulaire d'enregistrement	67
	3.2	2.2 Enregistrement de lots uniques via Excel	68
	3.2	2.3 Enregistrement de lots uniques via webservices	72
	3.2	2.4 Modification des données du lot	74
	3.3	Mappings	
	3.4	Mon exploitation	79
	3.5	Paramètres	81
V.	CON	NDITIONS D'UTILISATION	
1	. Co	onditions d'utilisation du site internet <u>www.registreab.be</u>	82
2	. Co	onditions d'utilisation de l'application en ligne	84
3	. Co	onditions d'utilisation du logo	85
VI.	POL	ITIQUE EN MATIERE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE	
VII.	HEL	PDESK	
VIII	. ANN	NEXES	
Д	nnexe	e 1A : Explication des champs des enregistrements	90
Д	nnexe	e 1B : Explication des champs d'enregistrement pour les couvoirs	
Д	nnexe	e 2 : Définitions	
A	nnexe	e 3 : Formulaire de demande d'adhésion producteur de volaille – participation volontaire	

I. INTRODUCTION

Le 'Registre AB' (voir liste des définitions en annexe 2), développé à l'initiative de Belpork asbl (voir liste des définitions en annexe 2), a pour objectif principal de faire l'inventaire de l'usage d'antibiotiques dans les élevages porcins. Le secteur avicole a suivi la même démarche sous l'impulsion de Belplume asbl (voir liste des définitions en annexe 2). Le 'Registre AB' est dès lors utilisé pour la collecte des données des secteurs avicole et porcin.

Les données récoltées sont analysées à intervalles réguliers et intégrées dans un rapport d'exploitation individuel (voir liste des définitions en annexe 2) pour chaque participant (voir liste des définitions en annexe 2). Ce rapport d'exploitation permet aux exploitations participantes de se comparer aux autres participants, le but ultime du projet étant de développer une politique judicieuse et durable en matière d'antibiotiques.

Depuis le 27.02.2017, la loi impose l'enregistrement des antimicrobiens et des antidiarrhéiques à base d'oxyde de zinc dans le système de collecte des données des autorités fédérales belges dénommé Sanitel-Med (voir liste des définitions en annexe 2). Les enregistrements relatifs aux participants au Registre AB seront couplés au système Sanitel-Med depuis le Registre AB. Des informations détaillées relatives à ce couplage sont présentées au chapitre II.2. Afin de permettre un couplage optimal, le logiciel du Registre AB a été adapté afin d'en assurer la compatibilité avec Sanitel-Med.

Le présent règlement explique les conditions et règles par rapport à l'utilisation du 'Registre AB'. Le présent règlement annule et remplace tous règlements précédents relatifs au 'Registre AB' ainsi que le fil conducteur pour les fournisseurs (version 2.0 – 01/01/2016) et les producteurs (version 2.0 – 01/01/2016). Tout participant est tenu de reconnaître l'autorité du Conseil d'Administration de Belplume asbl. En cas de contentieux éventuels, seuls les tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles sont compétents. Tout contentieux est soumis au droit belge.

II. PRINCIPES DE BASE

1. Principes générales

- Le 'Registre AB est un logiciel en ligne permettant l'enregistrement et la surveillance de l'usage d'antibiotiques dans les élevages porcins et avicoles.

Le 'Registre AB' pour les volailles comprend un portail pour les couvoirs, un portail pour les fournisseurs et un portail pour les producteurs (voir liste des définitions en annexe 2), chacun disposant de droits et de fonctionnalités spécifiques. Le fil conducteur pour les couvoirs (voir liste des définitions en annexe 2), explique l'utilisation du portail des couvoirs (voir 'fil conducteur couvoirs'). Le fil conducteur pour les producteurs et les fournisseurs (voir liste des définitions en annexe 2) explique l'utilisation du portail des producteurs et les fournisseurs (voir 'fil conducteur fournisseurs' et 'fil conducteur fournisseurs'). Ces différents manuels sont repris dans le présent règlement.

- Tous les produits antibactériens (PAB) et les prémélanges médicamenteux contenant des antibiotiques) doivent être enregistrés dans le 'Registre AB'. Par souci de simplification, tous ces produits sont désignés comme 'médication'.
- L'enregistrement de la médication est effectué par les fournisseurs selon la procédure prévue à cet effet (reprise dans le règlement sous 'Fil conducteur fournisseurs') et à la demande du producteur.
 Ce dernier est le responsable final de l'enregistrement des antibiotiques.
- Le producteur vérifie chaque mois dans le 'Registre AB' si toute la médication fournie à son exploitation a été dûment enregistrée. En outre sont prévues 4 dates de verrouillage des données (voir la liste des définitions à l'annexe 2) : les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier. Les fournisseurs ne pourront plus modifier les enregistrements une fois ces dates de verrouillage des données passées. Le contrôle définitif de tous les enregistrements dans le Registre AB doit par conséquent être effectué par le producteur avant ces dates.
- Sur la base des données collectées, un rapport d'exploitation individuel est rédigé à intervalles réguliers. Ce rapport peut être consulté en ligne par le producteur. Celui-ci en discute ensuite avec son vétérinaire de guidance d'exploitation (voir listes des définitions en annexe 2).
- Par le biais d'une procuration automatique (voir listes des définitions en annexe 2), le cabinet vétérinaire (= CV) auquel appartient le vétérinaire de guidance d'exploitation du producteur a accès au dossier de celui-ci. Ceci permet au CV ainsi qu'au vétérinaire de guidance de consulter la version électronique du rapport d'exploitation de ses producteurs à l'aide du programme en ligne.

 En cas de changement de vétérinaire de guidance, le CV auquel appartient le nouveau vétérinaire obtient automatiquement une procuration tandis que la procuration du vétérinaire précédent est retirée. Le producteur peut apporter des modifications par rapport à son vétérinaire de guidance dans le portail qui lui est réservé.

Le producteur peut également accorder une procuration à d'autres fournisseurs via le portail des producteurs.

2. Couplage à Sanitel-Med

- L'enregistrement obligatoire des volailles dans Sanitel-Med s'applique uniquement aux poules pondeuses et aux poulets de chair. Seuls les enregistrements relatifs à ces animaux cibles seront transmis à Sanitel-Med.
- A partir de l'entrée en vigueur de l'obligation légale d'enregistrement dans Sanitel-Med, un couplage avec Sanitel-Med sera effectué quatre fois par an. Ce couplage interviendra chaque fois aux dates de verrouillage des données suivantes : les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier. Avant ces échéances, des modifications pourront être apportées aux enregistrements relatifs au trimestre en cours en utilisant l'AB *Register tool*. À chaque date de verrouillage des données, les enregistrements effectués durant le trimestre écoulé seront clôturés et transmis à Sanitel-Med. À partir de ce moment, plus aucune modification ne pourra être apportée. À titre d'exemple, tous les enregistrements relatifs aux mois de janvier, février et mars pourront faire l'objet de modifications jusqu'au 14 avril inclus. À partir du 15 avril, ces données seront couplées et plus aucun changement ne pourra être apporté.
- L'ensemble des enregistrements repris dans le Registre AB et portant le même numéro de document (soit le numéro du document d'administration et de fourniture, de la prescription, de la prescription d'aliments médicamenteux ou de la prescription électronique d'aliments médicamenteux) sont, en tant que "notifications" différentes, regroupés dans Sanitel-Med sous un seul "document" auquel est attribué un numéro de document déterminé.
- Sur la base de l'unicité du numéro de document, il sera vérifié si certains enregistrements afférents à un document déterminé figurent déjà ou non dans Sanitel-Med. L'objectif est d'éviter des enregistrements doubles dans Sanitel-Med.
- Les enregistrements sont communiqués à Sanitel-Med au nom du vétérinaire fournisseur ou prescripteur. Le numéro d'identification utilisé à cette fin est le 'numéro Sanitel' du vétérinaire. Si aucun 'numéro Sanitel' n'est disponible dans le Registre AB, aucun couplage ne peut être effectué.
- Les enregistrements introduits dans le Registre AB par le fabricant d'aliments composés ou par le pharmacien sur la base d'une prescription sont transmis à Sanitel-Med sur la base du 'numéro Sanitel' du vétérinaire prescripteur.

- Le couplage s'effectue uniquement depuis le Registre AB vers Sanitel-Med et pas dans l'autre sens. Si des modifications sont apportées à des enregistrements repris dans Sanitel-Med, elles ne se retrouveront PAS automatiquement dans le Registre AB. Dès lors, continuer à enregistrer correctement toutes les données dans le Registre AB reste d'une importance cruciale.
- Par le biais du présent règlement, chaque fournisseur et producteur donne son autorisation pour échanger des données avec Sanitel-Med. Il s'agit de l'ensemble des données qui figurent à l'article 70/1 de l'AR du 31 janvier 2017 modifiant l'arrêté royal du 21 juillet 2016 relatif aux conditions d'utilisation des médicaments par les vétérinaires et par les responsables des animaux. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet au chapitre VI 'Politique en matière de protection de la vie privée'.
- Belpork ne peut être tenu responsable pour l'exactitude des données ni pour leur transfert dans les délais à Sanitel-Med. La responsabilité finale en la matière incombe encore et toujours aux vétérinaires et éleveurs.

III. FIL CONDUCTEUR PRODUCTEURS

1. Introduction

Les producteurs de volaille peuvent participer au 'Registre AB' par le biais du système de qualité participant, Belplume. Les producteurs qui ne disposent pas d'une licence pour le présent cahier des charges peuvent s'y inscrire sur base volontaire (voir III.2. Inscription).

L'enregistrement de toute la médication fournie doit être effectué par le(s) fournisseur(s) des produits. Il existe trois types de fournisseurs, à savoir :

- le cabinet vétérinaire (CV) ;
- le fabricant d'aliments composés (FAC) ;
- le pharmacien (PHA).

En tant que producteur, vous êtes tenu de demander à tous vos fournisseurs d'enregistrer la médication fournie par le biais du portail des fournisseurs afin de permettre d'établir un inventaire complet et correct de l'utilisation d'antibiotiques.

Dans le cadre de Belplume, le couvoir sera tenu d'enregistrer dans le 'Registre AB' toutes les données concernant les animaux qu'il a mis en place dans votre exploitation. Ces données serviront de base d'identification pour les enregistrements relatifs à votre exploitation réalisés par votre fournisseur.

Le portail des producteurs permet de consulter et de vérifier toutes les données enregistrées. Vous trouverez ci-dessous les explications permettant d'accéder aisément au portail des producteurs, les fonctionnalités qu'il comporte ainsi que les tâches qui vous incombent.

2. Inscription

Les producteurs qui disposent d'une licence pour Belplume sont automatiquement affiliés au 'Registre AB'. Ils ne doivent pas suivre de procédure d'adhésion spécifique étant donné qu'ils sont automatiquement intégrés dans le système dès leur obtention d'une licence. Les producteurs qui ne disposent pas d'une licence pour Belplume, peuvent s'affilier au 'Registre AB' sur base volontaire à l'aide du formulaire de demande d'adhésion (voir annexe 3). Appliquez la procédure suivante à cet effet :

- Complétez et signez le formulaire de demande d'adhésion et renvoyez-le au secrétariat de Belplume asbl par fax, courriel ou courrier postal.
- Dès la réception du formulaire de demande d'adhésion dûment complété et signé, Belplume communique par courrier les <u>données de connexion personnelles</u> à l'éleveur pour l'exploitation en question.
- Après avoir parcouru la procédure de lancement telle que décrite dans le présent règlement, il pourra utiliser le logiciel et les services adjoints.
- Pour les participants Belplume, la cotisation annuelle pour l'utilisation du Registre AB est intégrée dans leur cotisation Belplume et facturée par l'organisme de contrôle et de certification au moment de la facturation des frais d'audit. La cotisation annuelle des participants qui ne sont pas affiliés à un système de qualité et qui participent au Registre AB sur base volontaire sera perçue au début de chaque année calendrier. Les cotisations versées ne seront pas remboursées en cas d'arrêt d'utilisation du Registre AB.

Belplume asbl se réserve le droit d'annuler la participation au 'Registre AB' en cas de manque de paiement de la cotisation annuelle dans les délais. Le montant peut être revu chaque année. Le cas échéant, les participants en seront informés.

L'éleveur peut mettre fin à sa participation à tout moment par notification écrite. Belplume asbl en confirmera la réception par écrit. Les cotisations versées ne sont pas remboursées en cas d'arrêt d'utilisation du 'Registre AB'.

3. Tâches des producteurs

- <u>Procédure de lancement</u>: Le producteur ne doit activer son compte qu'une seule fois en suivant la procédure de lancement. Il utilisera pour ce faire les données d'identification qui lui ont été envoyées par courrier. Lors de la procédure de lancement, les coordonnées de l'entreprises sont vérifiées et éventuellement complétées.
- <u>Enregistrements</u>: Le producteur contrôle mensuellement, et assurément avant chaque date de verrouillage des données, la correction et la complétude des données enregistrées. Les erreurs sont signalées au(x) fournisseur(s) concerné(s). Le producteur n'est pas habilité à les corriger lui-même.

- <u>Rapports d'exploitation</u>: Le producteur reçoit à intervalles réguliers un rapport d'exploitation comprenant une analyse de l'utilisation d'antibiotiques dans son exploitation. Le producteur en discute ensuite avec son vétérinaire de guidance d'exploitation.
- <u>Mes données</u>: Le producteur assure la mise à jour des données relatives à son exploitation et signale les éventuelles modifications au helpdesk.
- <u>Procurations</u>: Le CV dont relève le vétérinaire de guidance d'exploitation peut consulter le dossier de ses producteurs via la procuration automatique attribuée à son vétérinaire de guidance d'exploitation.
 Le producteur peut en outre permettre à d'autres fournisseurs de consulter son dossier, en leur donnant une procuration.

4. Portail des producteurs

4.1 <u>Procédure de lancement</u>

Pour avoir accès au 'Registre AB', vous devrez préalablement passer par la page de lancement (procédure nonrécurrente) afin d'activer votre compte. Voici la démarche à suivre :

- 1. Surfez vers <u>www.registreab.be</u>. Nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Google Chrome afin d'assurer un confort d'utilisation optimal.
- 2. Cliquez sur le bouton 'connexion producteur' sous l'onglet 'producteur' pour accéder au portail des producteurs. La page d'accueil apparaît automatiquement.



3. Connectez-vous à l'aide des données d'identification que vous avez reçues par courrier. Si vous ne les avez obtenues, contactez le helpdesk.

CONNECTEZ-VOUS À AB REGISTER
AB Register
Numéro d'établissement Mot de passe
SIDENTIFIER
<u>Mot de passe oublié?</u> <u>NL</u> EB

 Effectuez la procédure de lancement en contrôlant les coordonnées de base (adresse et données relatives à l'exploitation) de votre entreprise, et en les complétant éventuellement. Vous serez également invité à choisir un nouveau mot de passe.

Vérifiez et com			
	plétez vos informations		
Vérifiez les informations ci-	dessous et complétez-les si nécessaire avant de l	ravailler avec le Registre AB.	
Données de correspo	ondance		
(i) Attention, ces coor	données seront utilisées pour la correspondance		
Numéro d'établissement	11112222		
Langue	Français v		
Nom d'entreprise*	Het kuiken		
Nom	Peeters		
Adresse de			
correspondance*	Meir	15	
	2000 Antwerpen		
Pays	Belgique ~		
Tél			
Fax			
Adresse électronique*			
	Cette adresse électronique sera utilisée par le Re standardisés. Ces courriels peuvent contenir des <u>personnelles</u> concernant l'utilisation d'antibiotique adresse électronique avec prudence.	J gistre AB pour vous envoyer les courriels informations <u>confidentielles et strictement</u> s dans votre exploitation. Choisissez donc cette	
Données d'identificat	ion		
Nom d'utilisateur	11112222		
Mot de passe*	paswoord1	Min. 6 caractères, chiffres et de lettres	
Répéter le mot de	paswoord1		
passe* Choisissez un nouveau mo sera désactive et ne sera	ot de passe pour votre connexion au Registre AB. plus valide.	Le mot de passe qui vous a été envoyé par courrier	
 Je confirme avoir pris o mon accord par rappor d'Administration de Bel l'adresse e-mail susme 	onnaissance du Règlement 'Registre AB' sur lec aux éventuelles modifications apportées à ce do pork asbl. Je déclare avoir pris connaissance du ntionnée.	uel je marque mon accord. Je marque également ocument suite aux décisions prises par le Conseil fait que toute modification me sera communiquée à	
		CONTINUER	

 Home	0	Quitte

13

Veuillez compléter ci-de correct de poulaillers pa	ssous les données rela ar troupeau !	tives à votre trou	peau de volai	lles. Veillez toutefois	à communiquer le no	ombre
Données du troupe	eau					
Numéro de troupeau*	BE11112222-0301	0				
Adresse du troupeau*	Meir			20		
	2000	Antwerpen				
Pays*	Belgique		~			
Numéro de TVA*	7777888899					
Numéro Belplume*	120					
Veuillez préciser qui	i est votre vétérinair	re d'établissen	nent.			
Vétérinaire	Jansen Jef		~			

AB Register

AB Register > Numérotage poulailler	🗰 Home 🕕 Quit
Peuillez définir le numérotage de vos poulaillers	
Attention: Chaque numéro ne peut être utilisé qu'une seule fois. Les lettres ne sont pas autorisés.	
Numéro de troupeau: BE11112222-0301	
Adresse: Meir 20 - 2000 Antwerpen	
Adresse: Meir 20 - 2000 Antwerpen	Supprimer
Adresse: Meir 20 - 2000 Antwerpen Numéro de poulailler 1	Supprimer
Adresse: Meir 20 - 2000 Antwerpen Numéro de poulailler 1 2	Supprimer
Adresse: Meir 20 - 2000 Antwerpen Numéro de poulaitler 1 2 3	Supprimer

Contrôlez soigneusement l'adresse e-mail fournie. Cette adresse sera utilisée pour la correspondance ultérieure et l'envoi des rapports d'exploitation. Belplume asbl ne peut être tenue pour responsable de la perte d'informations si l'adresse e-mail fournie par le producteur n'était pas correcte.

5. Appuyez sur le bouton 'Démarrer Registre AB'.

Vous recevrez par courrier électronique la confirmation que vous avez parcouru avec succès la procédure de lancement et que vous avez désormais accès au Registre AB.

4.2 <u>Fonctionnalités</u>

Lorsque vous vous connectez au portail des producteurs, la page d'accueil s'ouvre. Dans cette page d'accueil, vous pouvez cliquer sur le troupeau dont vous voulez consulter les informations. Dans le bas de la page, vous trouverez un bouton vous permettant d'accéder aux paramètres (voir 4.6).

Le Registre AB est utilisé pour plusieurs espèces animales.

Les producteurs de volaille verront seulement apparaître le bouton donnant accès au troupeau de volaille dans leur portail.



En cliquant sur le troupeau, vous pouvez consulter les fonctionnalités suivantes :

Enregistrements: Com rendu de toutes les do nées enregistrées pour votre exploitation. Vou pouvez les consulter, le contrôler et signaler le erreurs éventuelles.	npte n- r is es s	Rapports d'exploitati- on: Compte rendu des rapports d'exploitation établis après analyse des données pour votre entreprise.	Procura rendu d automa cordées ici que corder e procura	ations: (es proc tiques e . C'est é /ous po et suppr ations.	Compte urations et ac- galement uvez ac- imer des	Don tion don Veill à jou	nées de l : Compte nées de l' ez à ce qu ur.	'exploita- rendu des exploitatic a'elles soie	s on. ent
Résume: Affichage des enregistrements les plus récents introduits par votre ou vos fournisseurs, ainsi qu'un aperçu des rapports d'exploitation non lus.	AB Registe	r > Porcs (BE4444444-0201) Enregistrements all Rapports d Derniers enregistrements	Texploitation	Procura	tions 4 Don	nées relati	iii	Home ()	Quitter
	Ref.	Médicament		Quant.	Cabinet/Société		Espèce cible	Livralson	
	5767-PI	 TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg 		1 emb.	CV Belpork VZW		PC	01-12-2016	
	5768-PI	SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 10	0 ml	1 emb.	CV Belpork VZW		PC	30-11-2016	
	5769-PI	FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml		3 emb.	CV Belpork VZW		PS	29-11-2016	
	5770-PI	 DUPHAPEN opl. inj. 100 ml 		2 emb.	CV Belpork VZW		PNS	27-11-2016	
	5760-PI	 PROMYCINE 400 IE/mg premix 25 kg 		15 emb.	FAC Varkensvoer v	ŚW	PNS	14-11-2016	
							Voir tous les	enregistrements	
	a	Rapports d'exploitation non lus							

Les différentes fonctionnalités sont expliquées en détail dans le présent manuel.

4.3 Enregistrements

Afin d'avoir la certitude que tous les médicaments fournis ont été effectivement enregistrés pour votre exploitation, vous êtes tenu de vérifier les enregistrements pour votre exploitation chaque fois, et assurément avant chaque date de verrouillage des données, via l'onglet « Données enregistrées ».

Vous pouvez effectuer des recherches à l'aide de plusieurs critères spécifiques.

		12222-0301)						
Résumé	✓ Enregistre	ements	Rapports	d'exploitation	Procurations	💷 Données relatives à	l'exploitation	
E C	nregistrem	nents						
Mot clé:					Ref.:			
Médicamen	: Rech	hercher sur la) base du code C	NK où cti-ext Q	Espèce cible:	Tous		~
Fournisseur	Tous	.S		~	Numéro de lot unio	que:		
Livraison de	: 12-0	4-2017	jusqu'à:		Etable:	Tous		~
Code coule AMCRA:	ur Séle	ectionner		~				
Réf. Sanitel:					Statut Sanitel:	Tous		~
RECHERC	HE							
							7 résulta	ats trouvé.
Ref.	Médicament			Quant.	Cabinet/Société I	Numéro de lot unique	7 résuit: Espèce cible Li	ats trouvé vraison
Ref. 420287-PO	Médicament	וא 100mg/ml	opi po 1L	Quant. 1 kg	Cabinet/Société I FAC Imengine	Numéro de lot unique BE11112222-0302/2017_05_01	7 résult Espèce able Li O	ats trouvé vraison 4-05-2017
Ref. 420287-PO 420286-PO	Médicament Floxama Methoxa 	3x 100mg/ml 3sol 20/100 n	opi po 1L 1g/mi 1L	Quant. 1 kg 1 kg	Cabinet/Société I FAC Imengine I FAC Imengine I	Numéro de lot unique BE11112222-0302/2017_05_01 BE11112222-0302/2017_05_02	7 résulta Espèce able Lu PP 0	ats trouvé vraison 4-05-2017 4-05-2017
Ref. 420287-PO 420286-PO 420289-PO	Médicament Floxama Methoxa Doxylin ! 	1x 100mg/ml 3sol 20/100 n 50 % WSP 10	opi po 1L ng/ml 1L OOg	Quant. 1 kg 1 kg 2 emballage(s)	Cabinet/Société 1 FAC Imengine 1 FAC Imengine 1 CV Belpork vzw 1	Numéro de lot unique BE11112222-0302/2017_05_01 BE11112222-0302/2017_05_02 BE11112222-0303/2017_04_01	7 résult Espèce able 1 0 PP 0	vralson 4-05-2017 4-05-2017 2-05-2017
Ref. 420287-PO 420286-PO 420289-PO 420284-PO	Médicament Floxama Methoxa Doxylin ! Enroveto 	ax 100mg/ml asol 20/100 n 50 % WSP 10 5 100mg/ml 1	opi po 1L 1g/ml 1L 100g L	Quant. 1 kg 1 kg 2 emballage(s) 3 emballage(s)	Cabinet/Société I FAC Imengine I FAC Imengine I CV Belpork vzw I CV Belpork vzw I	Numéro de lot unique BE11112222-0302/2017_05_01 BE1112222-0302/2017_05_02 BE11112222-0303/2017_04_01 De11112222-0301/2017_04_01	Trésulta Espèce able L 0 0 PP 0 DIN 0	ats trouvé vraison 4-05-2017 4-05-2017 2-05-2017
Ref. 420286-PO 420286-PO 420289-PO 420284-PO 420283-PO	Médicament Floxama Methoxa Doxylin Enroveto Cosumix	ax 100mg/ml 4 asol 20/100 n 50 % WSP 10 o 100mg/ml 1 < Plus Pdr Ve	opl po 1L ng/ml 1L iOOg L ter 500g	Quant. 1 kg 1 kg 2 emballage(s) 3 emballage(s) 1 emballage(s)	Cabinet/Société 1 FAC Imengine 1 FAC Imengine 1 CV Belpork vzw 1 CV Belpork vzw 1	Numéro de lot unique BE11112222-0302/2017_05_01 BE11112222-0303/2017_05_02 BE11112222-0303/2017_04_01 De11112222-0301/2017_04_01 BE11112222-0303/2017_04_19	7 résulta Espèce able 1 a PP 0 DIN 0 3	vratson 4-05-2017 4-05-2017 2-05-2017 1-05-2017 0-04-2017
Ret. 420287-PO 420286-PO 420289-PO 420284-PO 420283-PO 420282-PO	Médicament Floxama Methoxa Doxylin ! Enroveto Cosumix Baytril o 	ax 100mg/ml asol 20/100 n 50 % WSP 10 o 100mg/ml 1 x Plus Pdr Ve rale oplos 10	opi po 1L ng/ml 1L iOOg L ter 500g Oml 10% Veter	Quant. 1 kg 1 kg 2 emballage(s) 3 emballage(s) 1 emballage(s) 2 emballage(s)	Cabinet/Société I FAC Imengine I FAC Imengine I CV Belpork vzw I	Numéro de lot unique BE11112222-0302/2017_05_01 BE11112222-0302/2017_05_02 BE11112222-0303/2017_04_01 De11112222-0303/2017_04_01 BE11112222-0303/2017_04_19 BE11112222-0302/2017_04_19 BE11112222-0302/2017_04_21	7 résulta Espèce able LL 0 PP 0 0 DIN 0 3 3 2 2	vralson 4-05-201 4-05-201 2-05-201 1-05-2017 0-04-2017 1-04-2017

En cliquant sur le numéro de référence d'un enregistrement, vous voyez apparaître les détails de l'enregistrement.

Les données suivantes sont reprises en détail : la date de livraison, le type de médicament (produit livré) ainsi que le code couleur AMCRA et le code spécifique du médicament (le code cti-ext pour les médicaments belges ou le code CIP pour les médicaments français), la quantité livrée, le cabinet, le vétérinaire, le numéro de lot unique ainsi que les données y correspondant (nombre d'animaux, animal cible, poulailler et date de mise en place), l'animal cible, l'indication d'utilisation, le type de document, le numéro du document et les coordonnées du fournisseur.

'Indication d'utilisation' n'est pas un champ obligatoire. Il est parfaitement possible que votre fournisseur ne l'ait pas rempli. Ceci ne constitue aucun problème.

AB Register > Volaille (BE11	112222-0301)	III Home 🛈 Quitter
:Ξ Résumé 🔗 Enregistr	ementsIl Rapports d'exploitation 🔒 Procurations	
		Retour à l'aperçu des enregistrements
Oétail de l'i	nformation enregistrée (ref. 420288-PO)	
Cabinet	CV Belpork vzw	
Vétérinaire	Jef Jansen (F5276)	
Livraison le	19-04-2017	
Numéro de lot unique	BE11112222-0301/2017_04_01	
Espèce cible	Poule pondeuse	
Médicament	• Aivlosin 625mg/g gran kippen 400g (cti-ext. 338642-01)	
Quantité	2 conditionnement(s)	
Indication d'utilisation	Colibacillose	
Type de document	Document d'administration et de fourniture	
Numéro de document	20172017	
L'enregistrement est-il erro	né Signalez-le nous	
		Importé automatiquement le 04-05-2017

Si vous constatez que l'enregistrement n'est pas correct, vous pouvez le signaler au fournisseur en cliquant sur le bouton 'Signaler une erreur'. À l'écran apparaît alors une fenêtre présentant un champ où vous pourrez indiquer l'erreur constatée (par exemple, le nombre de conditionnements enregistrés est erroné, vous n'avez pas réceptionné ce produit, mauvaise catégorie d'animal, ...).

Detail de l'information	on enregistree (ref. 420288-PO)	
ət (Signalez un enregistrement erroné	
naire J		
on le 1	Vous pouvez indiquer dans le champ texte ci-dessous de quel type	
ro de lot unique E	d'erreur il s'agit (p.ex. le nombre d'emballages enregistrés est incorrect, vous n'avez pas reçu ce produit,)	
e cible F	Madame, Monsieur,	
	Enregistrement 420288-PO est incorrect. Veuillez vérifier	
ament (
té 2	ii.	
ton d'utilisation	Ce courriel sera envoyé au fournisseur Belpork vzw.	
le document [
ro de document	ENVOYER LA NOTIFICATION OU ATTITUTET	

Dès la réception de votre remarque, le fournisseur recevra un courriel l'invitant à corriger l'erreur. Une copie de ce courriel vous sera adressée mais vous-même n'avez plus d'autre démarche à entreprendre. Après avoir signalé l'erreur, il est préférable de vérifier qu'elle a été corrigée.

Dans l'écran de détail de l'enregistrement, vous pouvez également consulter l'historique du couplage à Sanitel-Med.

Vous pouvez ainsi vérifier quels enregistrements ont déjà fait l'objet d'un couplage à Sanitel-Med, à quel moment le couplage est intervenu et quel 'numéro de référence Sanitel' (='Notification ID' et 'Document ID' dans Sanitel-Med) leur a été attribué lors du couplage.

Certains enregistrements peuvent être bloqués par Sanitel-Med (parce que le vétérinaire prescripteur n'est par exemple pas connu dans le Registre AB). Un point d'exclamation apparaîtra alors en regard de ces enregistrements. En consultant l'écran de détail de ces enregistrements, vous pourrez alors prendre connaissance des raisons qui ont entraîné l'échec du couplage. Votre vétérinaire en sera également informé dans son portail. Il importe que ces enregistrements soient adaptés par votre vétérinaire de telle sorte qu'ils puissent par la suite être effectivement couplés à Sanitel-Med.

🕑 Enr	egistrements								
Mot clé:				Ref.:					
Médicament:	Rechercher sur la b	ase du code CNI	< où cti-extQ	Espèce cible:		Tous			~
Fournisseur:	Tous		~	Code couleur	AMCRA:	Sélectionne	9r		~
Livraison de:		jusqu'à:							
RECHERCHE									
								3 résultats 1	trouvés
Ref.	Médicament		Q	uant.	Cabinet	/Société	Espèce cible	Livralson	
93744-PI	 DRAXXIN 25 mg/ml 	opl. inj. 100 ml	10	emballage(s)	CV Bel	pork asbl	PC	05-12-2016	~
	 DOXX-SOL pdr oplos 	sb. po 1 kg	2	emballage(s)	CV Bel	pork asbl	Cet enregistrem Ce numéro de do	ent n'a pas pu être ocument est déjà en	envoyé a Sa registré.
93743-PI		l opl. ini. 100 ml	10	emballage(s)	CV Bel	pork asbl	PC	26-12-2016	Ĩ
93743-PI 93747-PI	 LINCOCIN 100 mg/m 								

				Retour à 'Détail de l'information enro
Oétail de	l'information enregistr	ée (ref. 91234-PI))	> Historique d	des modifications
Historique				
Le 22 Mars, 2017 par [Connexion automatique Sanitel-	MED] à 16h43		
Sanitel-MED 'Docum	ent ID'		> 6587	
Sanitel-MED 'Notifica	ation ID'		> 1396523558	
Sanitel-Med status			> Envoyé	
Le 16 Février, 2017 par	Jan Janssens à 16:53			
Livraison le	29-12-2016	>	14-12-2016	
Type de document		>	Document d'ad	ministration et de fourniture
Numéro de docume	nt	>	201653241	

4.4 <u>Rapports d'exploitation</u>

Tous les enregistrements collectés sont transmis par Belplume asbl de manière codée (et anonymisée) à l'unité scientifique au sein d'AMCRA asbl. Les données sont analysées par numéro de troupeau et un rapport d'exploitation individuel est rédigé à des intervalles fréquents. Ce rapport vise à améliorer la guidance ultérieure de l'exploitation. Examinez ce rapport avec votre vétérinaire de guidance, celui-ci étant le mieux placé pour vous conseiller concernant l'utilisation justifiée et durable des médicaments dans votre exploitation.

Dès qu'un nouveau rapport d'exploitation est disponible, vous en êtes informé par courriel. Sous l'onglet 'rapports d'exploitation', vous pouvez consultez en permanence les rapports relatifs à votre exploitation.

Par rapport d'exploitation un statut de rapport vert ou rouge est attribué (voir liste des définitions en annexe 2). En fonction du cahier des charges auquel vous participez, des mesures peuvent être couplées à un statut rouge. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le cahier des charges en question.

Au moment de l'entrée en vigueur de présent Règlement, aucun rapport n'est disponible dans le 'Registre AB' pour les éleveurs de volailles. Vous serez informé de la date de publication de ces rapports.

sumé 🥑 Enregistrements 🗐 🔒 Ra	pports d'exploitation	rations 🗾 Do	onnées relatives à l'exp	loitation
al Rapports d'exploitation				
				2 résultats trouvés
Rapport d'exploitation	Période d'enregistrement	Reçu à	Statut du rapport	Plan d'action
■ JR2014_80139398_98139.2014.P1	01-01-2014 31-12-2015	15-12-2014	\odot	
■ JR2014_90026842_98139.2014.P1	01-01-2014 31-12-2015	15-12-2014	\odot	

Le chapitre 'Rapport périodique' du manuel d'utilisation explique comment interpréter le rapport d'exploitation. Vous pouvez télécharger le document sur le site internet www.registreab.be.

4.5 <u>Procurations</u>

Le portail des producteurs vous permet de gérer vos procurations. Le fournisseur qui a une procuration pour votre exploitation a ainsi accès à toutes les données enregistrées pour votre exploitation, ainsi qu'aux rapports d'exploitation. Ces informations peuvent être utiles dans le cadre de la guidance d'exploitation.

Il y a d'une part les procurations que vous pouvez accorder à certains fournisseurs (un fabricant d'aliments composés, par exemple), et d'autre part la procuration accordée automatiquement au CV de votre vétérinaire de guidance.

Résumé 🧹	Enregistrements		Procurations 📳			
Procurations accordées + AJOUTER PROCURATION						
Vous avez donné procuration aux fournisseurs suivants, leur permettant de consulter tous les enregistrements ainsi que les résultats d'analyse et les conseils. Vous pouvez retirer une procuration en supprimant le fournisseur de la liste.						
Cabinet/Société FAC Imengine	Responsable Donvil Sier		dresse iensevest 43 - 3001 Kessel-Lo		Supprimer	
A Vété	rinaire de guidance	d'exploitation ave	ec un procuration autor	matique	MODIFIER	
Vété Nom	rinaire de guidance	d'exploitation ave	Adresse	natique	0 MODIFIER	

- Procurations accordées :

Vous pouvez ajouter des procurations ici, en cliquant sur le bouton 'Ajouter procuration'. Sur la base du nom ou du numéro d'identification du cabinet vétérinaire ou de l'entreprise, ou sur la base du numéro d'ordre du vétérinaire, vous pouvez indiquer un fournisseur dans le système.

AB Register > Volaille (BE11	112222-0301)	🗰 Home 🔘 Quitter
\Xi Résumé 🔗 Enregistr	ements Rapports d'exploitation	Données relatives à l'exploitation
		Retour vers 'Procurations'
Ajouter pro	ocuration	
Cabinet/Société	Recherche par nom ou par numéro d'identification	٩
SAUVEGARDER OU AT	nuler	

Vous pouvez retirer une procuration en supprimant le fournisseur de la liste. Pour ce faire, cliquez sur « Supprimer » à droite dans la fenêtre, au niveau du fournisseur concerné.

- Vétérinaire de guidance d'exploitation avec procuration automatique

Vous trouverez ici le nom du vétérinaire agréé avec lequel vous avez conclu un contrat pour la guidance d'exploitation.

._Ces données sont demandées lors de la procédure de lancement. Ce vétérinaire et le CV pour lequel il travaille reçoivent une procuration automatique pour votre exploitation.

Lorsqu'un autre vétérinaire de guidance d'exploitation est désigné, vous devez enregistrer ce changement en cliquant sur le bouton « Modifier ». Vous pouvez alors sélectionner un autre vétérinaire par le biais de son nom ou de son numéro d'ordre. Votre nouveau vétérinaire de guidance d'exploitation et son CV reçoivent alors automatiquement une procuration, et la procuration du vétérinaire de guidance d'exploitation précédent est retirée.

4.6 <u>Données relatives à l'exploitation</u>

L'onglet 'Données relatives à l'exploitation' vous permet de vérifier l'exactitude des données de base concernant votre exploitation.

Au cas où vous constateriez des erreurs, vous pouvez communiquer les corrections par téléphone ou par courriel au helpdesk, après quoi ces adaptations seront intégrées dans la base de données.

L'onglet 'Données relatives à l'exploitation' comprend trois volets, à savoir :

- Coordonnées (nom, raison sociale, numéro d'établissement, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone, numéro de fax) et informations relatives au troupeau (numéro de troupeau, adresse du troupeau, numéro de TVA, numéro Belplume, nombre de poulaillers).
- Veillez à ce que votre <u>adresse électronique</u> soit toujours correcte. Elle constitue le canal de communication principal entre le gestionnaire du 'Registre AB' et vous-même.

\odot	AB Register > Volaille (BE11112:	222-0301)			Home	① Quitter
i≣ Re	ósumé 🕜 Enregistrem	entsI Rapports d'exploitation	Procurations	Données relatives à l'ex	ploitation	
	Données rela	atives à l'exploitation				
	Données de corresponda	ance				
	Nom d'entreprise	Het kuiken	Nom	Peeters		
	Adresse de correspondance	Meir 15 - 2000 Antwerpen BE	Numéro d'établissement	11112222		
	Téléphone	-	Fax	-		
	Adresse électronique	laurien.vanheupen@vlam.be				
	Données du troupeau					
	Numéro de troupeau	BE11112222-0301	Numéro de TVA	BE7777888899		
	Adresse du troupeau	Meir 20 - 2000 Antwerpen BE	Numéro Belplume	120		
	Nombre d'étables	3				
	Contactez l'asbi Belplume au Envoyez un courriel à info@be	cas où vos informations générales sont incorr Iplume,be ou appelez 02/522 81 44.	ectes.			

Lots mis en place :

Votre couvoir pourra introduire, via son portail, toutes les données des lots mis en place dans votre exploitation. Par lot, il joindra toutes les données relatives à ce lot : numéro de lot unique, nombre d'animaux mis en place, date de mise en place, poulailler, animal cible mis en place. Dans votre portail, vous pouvez consulter ces données dans la rubrique données de l'exploitation.

Mot clé:				Numéro de lot unique:		
Date de mise en place de:	12-04-2017	jusqu'à:		Etable:	Tous	
Eleveur:	Tous		~	Espèce cible:	Tous	
RECHERCHE						
Aucun lot trouvé.						

- <u>Compte rendu des poulaillers :</u>

Dans cette partie des données de l'exploitation, vous devez identifier tous les poulaillers d'un troupeau donné. Il est primordial que cela se fasse par TROUPEAU. Vous pouvez ajouter ou supprimer des poulaillers.

Il est crucial, pour une traçabilité correcte de la médication, que le compte rendu des poulaillers corresponde à tout moment avec la situation dans l'exploitation.

Aperçu poulailler		+ AJOUTER UN POULAILLER
Numéro de poulailler	Créé le	Supprimer
1	25-04-2017	6
2	25-04-2017	<u></u>
3	25-04-2017	<u>_</u>

4.6 <u>Paramètres</u>

Bienvenue sur AB Register, He	t kuiken		III Accueil	① Quitter
	Sélectionnez ci-d	lessous l'entreprise		
	€↓ BE11112222-0201	BE11112222-0301		
	BE11112222-0302	BE11112222-0303		
	Ou gérez votre o Param	compte ci-dessous:		

Via le bouton 'paramètres', il est possible de modifier le mot de passe. Cliquez pour ce faire sur « Modifier ». Seul le mot de passe peut être modifié. Le nom d'utilisateur est toujours le numéro d'établissement de votre exploitation.



FIL CONDUCTEUR FOURNISSEURS

1. Introduction

Le 'Registre AB' Volaille comprend un portail pour les fournisseurs, un portail pour les producteurs et un portail pour les couvoirs, chacun prévoyant des droits et des fonctionnalités spécifiques. Le fil conducteur pour les fournisseurs explique l'utilisation du portail des fournisseurs. Pour les producteurs et les couvoirs, un manuel distinct est prévu.

L'enregistrement en ligne de toute médication fournie doit être effectué par le(s) fournisseur(s) à la demande des producteurs. Il existe trois types de fournisseurs, à savoir :

- le cabinet vétérinaire (CV) ;
- le fabricant d'aliments composés (FAC) ;

IV.

- le pharmacien (PHA).

Les vétérinaires prescripteurs doivent eux aussi s'enregistrer dans le Registre AB.

Le manuel vous explique ci-dessous comment accéder aisément au portail des fournisseurs et décrit les fonctionnalités qu'il comporte ainsi que les tâches qui vous incombent.

2. Tâches des fournisseurs

 <u>Procédure d'identification</u>: en tant que fournisseur, vous devez préalablement vous identifier dans le 'Registre AB' en parcourant la procédure d'identification. Cela vaut tant pour les cabinets vétérinaires et les fabricants d'aliments composés que pour les pharmaciens. En outre, les vétérinaires qui prescrivent des médicaments sans les fournir doivent également s'enregistrer dans le Registre AB. Ce sont les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens qui enregistrent les médicaments prescrits dans le Registre AB, mais ces enregistrements ne sont complets et corrects que si nous disposons également de toutes les données du vétérinaire prescripteur.

Attention : les vétérinaires travaillant au sein d'un cabinet vétérinaire ne doivent pas s'enregistrer individuellement car ils relèvent du cabinet vétérinaire. Les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens s'enregistrent sous le nom de leur société.

 <u>Enregistrement des données</u> : à la demande du producteur, le fournisseur enregistre toute médication fournie par exploitation. L'enregistrement des données peut se faire de trois manières : au moyen du formulaire d'enregistrement en ligne, de l'import du document Excel ou des services en ligne. Le fournisseur est tenu de respecter les principes suivants :

- Toutes les médications font l'objet d'un enregistrement au plus tard le 7 du mois suivant la fourniture.
- Les enregistrements introduits sont clôturés après chaque trimestre. Cette clôture intervient à 4 dates fixes, chaque fois 15 jours après la fin du trimestre : les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier. Une fois les données clôturées, le fournisseur ne pourra plus apporter de modification. Ces dates de verrouillage des données ont été choisies car elles correspondent aux dates fixes de couplages avec Sanitel-Med.
- La reprise d'un médicament (enregistrement négatif) n'est pas acceptée dans le registre AB, parce que cela est établi par la loi, et va à l'encontre des bonnes pratiques de distribution. Le fournisseur peut toutefois apporter des modifications à son enregistrement via son portail.
- Les enregistrements effectués sont clôturés après chaque trimestre. Cela se fait à 4 moments fixes, toujours un mois après le trimestre : 1^e mai, 1^e août, 1^e novembre et 1^e février. Une fois les dates clôturées, il n'est plus possible pour le fournisseur d'apporter des modifications.
- Dès qu'une erreur est signalée par le producteur, le fournisseur corrigera les données au plus vite ou contactera le helpdesk du 'Registre AB'.
- Point d'attention : un produit peut figurer plusieurs fois dans la liste des médicaments en différents conditionnements. Veillez à sélectionner le conditionnement correct en tout temps.
- <u>Mes producteurs</u>: Le CV du vétérinaire de guidance d'exploitation d'un producteur peut, par le biais de la procuration automatique attribué au vétérinaire de guidance d'exploitation, consulter le dossier du producteur, les rapports d'exploitation et tous les enregistrements de l'exploitation. Le producteur peut également permettre la consultation de son dossier par d'autres fournisseurs via une procuration.

Il est important, à cet égard, qu'une procuration pour un vétérinaire soit toujours émise au niveau du CV. Lorsqu'un vétérinaire de guidance d'exploitation reçoit automatiquement une procuration pour un producteur, elle vaut toujours pour le CV au complet.

- <u>Mes prescriptions</u> : Uniquement applicable pour un CV. Chaque CV peut consulter les enregistrements sur la base des prescriptions établies par les vétérinaires du CV.

- <u>Mes rapports</u>: Dans l'onglet « Mes rapports », chaque fournisseur peut consulter les rapports des producteurs pour lesquels il a une procuration (automatique ou fournie). Ces rapports doivent être évoqués avec le producteur concerné.
- <u>Mon cabinet/ma société</u> : chaque fournisseur assure la mise à jour des coordonnées de sa société ou de son cabinet. Le responsable du CV gère les données des vétérinaires associés.

3. Portail des fournisseurs

3.1 <u>Procédure d'identification</u>

La procédure d'identification des fournisseurs se déroule en deux phases. Dans un premier temps, le fournisseur devra s'enregistrer. Les cabinets vétérinaires devront en outre communiquer chaque vétérinaire associé individuellement.

Enregistrement du CV, du FAC ou du PHA

- Surfez vers <u>www.registreab.be</u>. Nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Google Chrome afin d'assurer un confort d'utilisation optimal
- Cliquez sur le bouton 'connexion fournisseur' sous l'onglet 'fournisseur' pour accéder au portail des fournisseurs. La page d'accueil apparaît automatiquement.



3. Appuyez sur 'Pas d'identifiant ? Inscrivez-vous ici.'



4. Complétez les données, choisissez un mot de passe et cliquez sur 'enregistrer'.

	votre cabinet/entreprise				
Туре	Cabinet de vétérinaires				
Cabinet de vétérinaires					
Numéro de TVA	BE Ex. 325892130				
Numéro de dépôt					
Adrosso	Ruo Ne				
Adresse					
	Code posti Commune				
Téléphone					
Fax	(Facultatif)				
Numéro d'ordre Numéro Sanitel	F v				
Numéro d'ordre Numéro Sanitel Nom	F V				
Numéro d'ordre Numéro Sanitel Nom					
Numéro d'ordre Numéro Sanitel Nom Prénom					
Numéro d'ordre Numéro Sanitel Nom Prénom GSM	F				
Numéro d'ordre Numéro Sanitei Nom Prénom GSM	F				
Numéro d'ordre Numéro Sanitel Nom Prénom GSM Données d'identificatio	F (Facultatif) on du cabinet de vétérinaires				
Numéro d'ordre Numéro Sanitel Nom Prénom GSM Données d'identification	F				
Numéro d'ordre Numéro Sanitel Nom Prénom GSM Données d'identification Adresse électronique Mot de passe	F (Facultatif) on du cabinet de vétérinaires				
Numéro d'ordre Numéro Sanitel Nom Prénom GSM Données d'identificatio Adresse électronique Mot de passe Pépdipt Mot de passe	F Constrained (Facuitatif)				

- 5. Vérifiez l'exactitude de votre adresse e-mail. Celle-ci fera office de nom d'utilisateur et sera utilisée pour toute correspondance ultérieure. Vous devez également indiquer le numéro Sanitel du vétérinaire responsable.
- 6. Vous recevrez par courriel un contrat standard rédigé entre Belpork asbl et le fournisseur. Lisez-le soigneusement, signez-le et renvoyez-le dans les 5 jours ouvrables au secrétariat de Belpork asbl par courrier, fax ou courriel.
- 7. Dès la réception du contrat signé, Belpork asbl vous donnera accès au 'Registre AB' et activera vos données d'identification.
- 8. Vous recevrez un courriel confirmant l'activation du vos données d'identification. Vous recevrez également par courriel un exemplaire contresigné du contrat standard.

Pour les pharmaciens et les fabricants d'aliments composés, la procédure d'identification s'arrête ici. Les CV devront, le cas échéant, encore communiquer les noms des différents vétérinaires.

Identification individuelle des vétérinaires

Après l'activation de vos données d'identification par Belpork, vous recevrez un courriel qui vous permettra de vous connecter au 'Registre AB'. Il ne vous restera plus qu'à introduire les coordonnées des différents vétérinaires afin de pouvoir saisir des enregistrements.

1. Surfez vers <u>www.registreab.be</u> et cliquez sur le bouton 'connexion fournisseur' dans la partie de l'écran destinée aux fournisseurs.



 Introduisez votre nom d'utilisateur (adresse électronique) et votre mot de passe pour accéder au portail des fournisseurs.

CONNECTEZ-VOUS À AB REGISTER	
AB Register	
Adresse électronique	
SIDENTIFIER	
Pas d'identifiant? Inscrivez-vous ici. Mot de passe oublié? NL EB	

3. Dans la page d'accueil, cliquez sur 'Mon cabinet'.

\odot	Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW	Accueil	① Quitter
	Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:		
	Ou gérez votre compte ci-dessous:		
	MON CABINET PARAMÈTRES		

4. Cliquez sur le bouton 'Ajouter vétérinaire'.

AB Register > Mon cabinet				₩ Home ① Quitte
Mon cabine	t			MODIFIER
Cabinet de vétérinaires Responsable Numéro de dépôt Téléphone	Belpork VZW Leenaerts Leen 10300123 02/552.81.44	Adresse électronique Adresse Numéro de TVA Fax	laurien.vanheupen@vlam Koning Albert II-laan 35b BE 987 654 3210 02/552.81.30	.be 54 - 1030 Brussel
Vos données d'identifica Adresse électronique Mot de passe	ation laurien.vanheupen@viam.be			
Vétérinaires	enregistrés		+ ~	OUTER VÉTÉRINAIRE
Nom Leenaerts Leen 💄	Numéro d'ordre N0123	Numéro Sanitel 123	Ajouté le 21-10-2016 Voir les	Statut Actif vétérinaires non actifs

5. Introduisez les coordonnées du vétérinaire. Répétez cette action pour tous les vétérinaires actifs au sein de votre cabinet.

Veillez à indiquer le bon numéro Sanitel pour chaque vétérinaire. Si le numéro Sanitel n'a pas été indiqué correctement, aucun couplage avec Sanitel-Med ne pourra être effectué.

\odot	AB Register > Mon cabinet		🚻 Home	O Quitter
			< 1	Retour vers 'Mon cabine
	Ajouter vété	rinaire		
	Numéro d'ordre Numéro Sanitel	F v		
	Prénom			
	Adresse électronique			
	Téléphone Statut	(Facultatif)		
	SAUVEGARDER OU Annu	ler		

 Le statut du vétérinaire est par défaut 'actif'. Si un vétérinaire ne travaille plus pour ce cabinet, vous pouvez modifier son statut en 'inactif'. Pour ce faire, cliquez sur le vétérinaire concerné dans la liste, cliquez sur 'Modifier' et adaptez le statut.

AB Register > Mon cabinet			III Home (D Qu
			< Retour ver	s 'Mon o
Ajouter véte	érinaire			
Numéro d'ordre	F ¥			
Numéro Sanitel				
Prénom				
Nom				
Adresse électronique				
Téléphone		(Facultatif)		
Statut	Actif	~		
	wlor			
SAUVEGARDER OU ANI	lulei			

<u>Attention</u> : les antibiotiques ne peuvent pas être enregistrés correctement tant que les vétérinaires individuels n'ont pas été introduits dans le système. Les enregistrements ne seront acceptés pour autant que le statut du vétérinaire concerné soit 'actif'. Il est dès lors très important que la liste soit mise à jour en permanence par le responsable.

3.2 Fonctionnalités



Lorsque vous vous connectez au portail des fournisseurs, la page d'accueil s'ouvre. Sur cette page, vous pouvez cliquer sur l'espèce animale pour laquelle vous voulez consulter les données. Dans le bas, vous trouverez deux boutons pour accéder aux données de votre entreprise : « Mon cabinet » et « Paramètres ».

Si vous n'avez que des éleveurs porcins comme clients, il n'y aura qu'un bouton « Porcs ». Si vous avez également des éleveurs de volaille parmi vos clients, il y aura également un bouton « Volaille » sur la page d'accueil.

En cliquant sur le bouton « Volaille », vous accédez aux fonctionnalités suivantes :


Les différentes fonctionnalités sont expliquées en détail dans le présent manuel.

3.3 Données enregistrées

Sous l'onglet 'Mes enregistrements', vous pouvez consulter toutes les données enregistrées par votre cabinet/société. L'enregistrement des données peut se faire selon les trois manières suivantes.

La possibilité pour chaque CV de vérifier quels enregistrements ont été couplés avec Sanitel-Med a en outre été prévue.

3.3.1 <u>Enregistrement de la médication à l'aide du formulaire d'enregistrement</u>

Le fournisseur peut enregistrer les données en ligne au moyen du formulaire d'enregistrement. Ce formulaire est principalement destiné aux fournisseurs qui enregistrent des données pour un nombre limité de producteurs et sur une base irrégulière.

Veuillez suivre les démarches suivantes :

1. Cliquez sur le bouton « Ajouter enregistrement ».

E Résumé	✓ Données enregisi	trées	Mes prescrip	otions	Mes producteu	rsI Mes rapports	🔗 Liste de	médicament
	onnées enregis	strées				DLA +	DUTER ENREGISTRE	MENT
Mot clé:				F	Ref.:			
Livraison de:	12-04-2017	💷 jusqu'a	a:	1 1	Numéro de troupeau:			
Producteur:				(Code couleur AMCRA	Sélectionner		~
Médicament	Rechercher su	ir la base du c	ode CNK où cti-e	extQ,	Statut Sanitel:	Tous		~
Réf. Sanitel:	IE IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII							
Réf. Sanitel: RECHERC	E						5 résultats	s trouvés
Réf. Sanitel: RECHERCH	Médicament		Quant.	Producteur	Numéro de troupeau	Numéro de lot unique	5 résultats Espèce cible Livr	s trouvés alson
Réf. Sanitel: RECHERCH Ref. 420289-PO	Médicament Doxy/In 50 % WS	P 1000g	Quant. 2 emballage(s)	Producteur Het kulken	Numéro de troupeau BE11112222-0301	Numéro de lot unique BE11112222-0303/2017_04_01	5 résultats Espèce cible Livr 02-	s trouvés alson -05-2017
Ref. Sanitel: RECHERCH Ref. 420289-PO 420284-PO	Médicament Doxylin 50 % WS Enroveto 100mg	P 1000g /ml 1L	Quant. 2 emballage(s) 3 emballage(s)	Producteur Het kulken	Numéro de troupeau BE11112222-0301 BE11112222-0301	Numéro de lot unique BE11112222-0303/2017_04_01 be11112222-0301/2017_04_01	5 résultats Espèce able Livr 02- DIN 01-	s trouvés alson 05-2017
Ref. Sanitel: RECHERCH Ref. 420289-PO 420284-PO 420283-PO	Médicament Doxylin 50 % WS Enroveto 100mg Cosumix Plus Pd 500g	P 1000g /ml 1L r Veter	Quant. 2 emballage(s) 3 emballage(s)	Producteur Het kulken Het kuken	Numéro de troupeau BE1112222-0301 BE1112222-0301 BE1112222-0301	Numéro de lot unique BE1112222-0303/2017_04_01 be11112222-0303/2017_04_01 BE11112222-0303/2017_04_19	5 résultats Espèce cible Livr DIN 01-1 30-	s trouvés alson 05-2017 04-2017
Ref. Sanitel: RECHERCH 420289-PO 420284-PO 420283-PO 420282-PO	Médicament Doxylin 50 % WS Enroveto 100mg Cosumix Plus Pd S00g Baytril orale oplo	IP 1000g (ml 1L r Veter s 100ml 10%	Quant. 2 emballage(s) 3 emballage(s) 1 emballage(s) 2 emballage(s)	Producteur Het Kulken Het kulken Het kulken	Numéro de troupeau BE1112222-0301 BE1112222-0301 BE1112222-0301 BE1112222-0301	Numéro de lot unique BE1112222-0303/2017_04_01 be11112222-0303/2017_04_01 BE11112222-0303/2017_04_19 BE11112222-0302/2017_04_02	5 résultats Espèce cible Livr 02: DIN 01-1 30- 21-1	alson 05-2017 04-2017

2. Complétez les neuf champs obligatoires.

	✓ Données enreg	istrées 📃 Mes	prescriptions	Mes producteurs	. Mes rapports	Liste de médical	nents
						Retour vers 'Mes enre	gistreme
0	Enregistrer un r	nouveau traitem	ent				
Livraison	le 12	-05-2017 🗊 (jj-mm	-aaaa)				
Producte	ur He	et kuiken - BE11112222-03	01	✓ ou Ajouter un	nouveau producteur		
Numéro	de lot unique Se	électionner numéro de lo	t unique 👻				
Espèce o	ible -						
Nombre	d'animaux -						
Etable	-						
Date de	mise en piace -						
Médicarr	ent Re	chercher sur la base du	code CNK où cti-ex	t		Q	
-	livrée	conditionneme	it(s)				
Quantite	re Ja	ansen Jef	~				
Vétérinai							
Quantite Vétérinai Indicatio	n d'utilisation Se	électionner	~	(Facultatif)			
Quantite Vétérinai Indicatio	document Se	électionner	~	(Facultatif)			
Quantite Vétérinai Indicatio Type de	n d'utilisation Sa document Sa de document	électionner	~	(Facultatif)			

- 3. Le champ réservé à l'indication d'utilisation est facultatif. Vous n'êtes pas obligé de le remplir, mais il est conseillé de le faire.
- 4. Pour la saisie du numéro de lot unique des animaux traités, il existe deux options :
 - a) Soit le couvoir a déjà introduit les données du lot mis en place via son portail. Si vous sélectionnez le producteur chez lequel le traitement a été effectué, les numéros de lot uniques de ce producteur s'afficheront automatiquement dans le menu déroulant. Si vous désignez l'un de ces numéros de lot uniques, les données correspondantes seront complétées automatiquement : le nombre d'animaux mis en place, la date de mise en place, le poulailler où les animaux ont été mis en place, et l'animal cible mis en place.
 - b) Soit le couvoir n'a pas encore introduit les données du lot mis en place via son portail. En tant

que vétérinaire, vous devez alors créer le numéro de lot unique au format suivant : **numéro** d'établissement (BE ou FR avec 8 chiffres) – 03 + 01 (numéro du poulailler) / date de mise en place (2017_03_14). Dès que le couvoir complète toutes les données du lot unique via son portail, ces données seront également couplées à l'enregistrement en question.

- 5. Cliquez sur le bouton 'sauvegarder' si vous ne souhaitez plus introduire d'autres données pour ce producteur.
- 6. Devez-vous encore introduire d'autres données pour ce producteur ? Cliquez alors sur le bouton 'sauvegarder et copier'. Cette fonctionnalité vous permet de copier la date, le nom du producteur et le nom du vétérinaire, ce qui vous évitera de devoir réintroduire à chaque fois ces mêmes données.

L'annexe 1A contient les explications concernant les différents champs à compléter.

Dès que vous aurez sauvegardé les données enregistrées, elles figureront dans l'aperçu général des enregistrements.

3.3.2 Enregistrement de la médication via Excel

Afin de faciliter la procédure susmentionnée, un système a été développé permettant d'effectuer plusieurs enregistrements simultanément à l'aide d'un fichier Excel généré de préférence par le logiciel comptable du fournisseur. Ce système permet par ailleurs d'adapter les enregistrements sur la base du numéro de référence (REFERENCE_NUMBER). Chaque modification d'un enregistrement est enregistrée dans le journal. Attention : si le logiciel comptable utilise des codes spécifiques pour définir le médicament, l'espèce cible ou

l'indication, ces codes peuvent être repris dans la base de données. Il est conseillé d'effectuer cette opération **AVANT** de procéder aux enregistrements. Le chapitre 3.4 'Mapping' explique comment définir les codes.

La structure du fichier Excel doit correspondre à celle de l'exemple ci-dessous. La base de données accepte toutes les versions d'Excel à partir de '97. Les versions antérieures ne sont pas compatibles avec le système. Dans l'annexe 1A vous trouverez plus d'explications concernant les différents champs à compléter.

REFERENCE_			STOCK_							
NUMBER	DELIVERY_DATE	PROVIDER	NUMBER	MEDICINE	AMOUNT	TARGET_ANIMAL	USE	DOCUMENT_TYPE	DOCUMENT_NUMBER	LOT_NUMBER
				188702-						BE4444444-
20160802004	1/07/2016	N0123	BE4444444-0301	02	1	AV1	СВ	TVD	123	0301/2016_06_29
				188702-						BE4444444-
20160702005	20/07/2016	N5162	BR4444444-0301	02	2	AV2	VC	VSP	0 5162 123456	0301/2016_07_15
				121186-						BE4444444-
20160602006	30/09/2016	N0123	BE4444444-0301	02	4	AV3	EN	VSF	0 0123 123456	0301/2016_09_20
				121186-						BE4444444-
20160502007	30/07/2016	F9000	BE4444444-0301	02	1	AV4	BE	EVSF	1 9000 E123456	0301/2016_07_18

Veuillez suivre les démarches suivantes après avoir introduit les données dans le fichier Excel conformément aux règles de base convenues :

1. Envoyez le fichier Excel à l'adresse e-mail standard en précisant l'objet prédéfini. L'objet de l'e-mail correspond en effet au code attribué par le système au fournisseur. Ceci permet au système d'identifier le fournisseur. Attention : n'oubliez pas les crochets.

Ces informations pour l'envoi d'un fichier Excel peuvent être retrouvées via le bouton « Paramètres » sur la page d'accueil, et sous l'onglet « Paramètres d'importation ».

Attention : l'adresse e-mail 'info@abregistratie.be' est exclusivement utilisée pour la lecture des fichiers Excel. Veuillez utiliser l'adresse <u>abregister@belpork.be</u> pour toutes autres questions ou remarques.

\oslash	Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW	III Accueil	① Quitter
	Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:		
	Ou gérez votre compte ci-dessous:		
	MON CABINET PARAMÈTRES		

AB Register > Parar	mètres			🗰 Home	O Quitter
Paramètres d'importation	Mapping Médicament	Mapping Espèce cible	Codes des indications d'utilisation		
🌣 Param	nètres d'importation				
Paramètres o	de Excel				
Vous pouvez autor toujours l'objet de v Après que le fichie le message électro	natiquement ajouter différents e votre courriel par: [B1BD52ECDI r Excel ait été traité, un rapport r vnique suivant les données men	enregistrements dans le systèm D], récapitulatif sera le cas échéan tionnées ci-dessous avec une a	e en envoyant un fichier Excel à abregister@in t envoyé à l'adresse électronique communique adresse électronique du cabinet.	nengine.be. Commence ée pour le cabinet. Envo	ez oyez
Envoyer un messag	ge électronique à abr	register@imengine.be			
Objet	[B16	BD52ECDD]			
Envoyez les résulta	ats du rapport A	APRÈS CHAQUE TRAITEMENT	UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR		
Paramètres o	des services web				
Vous pouvez autor Le service utilise H	natiquement ajouter différents e Ittp Basic Authentification. Vous	enregistrements dans le systèm trouverez ci-dessous vos crede	e en utilisant notre service web SOAP. Intials pour solliciter le service web.		
Nom d'utilisateur:	B1B	D52ECDD			
Mot de passe:	8D7	7911			

- 2. Un rapport peut être envoyé à l'adresse e-mail du cabinet/de la société confirmant la réception du fichier Excel. Ce rapport indique si le fichier Excel a pu être intégré correctement dans le système ou non. Vous avez le choix entre deux types de rapports :
 - soit le système envoie <u>toujours</u> un rapport après la lecture d'un fichier Excel, même si aucune erreur ne s'est produite lors de la lecture du fichier ;
 - soit le système n'envoie un rapport qu'au cas où une erreur s'est produite lors de la lecture du fichier.

AB Reg	ster > Paramètres			III Home 🧿	Quitter
Paramètres d'i	nportation Mapping Médicam	ient Mapping Espèce cible	Codes des indications d'utilisation		
٥	Paramètres d'importat	ion			
Para	mètres de Excel				
Vous p toujou Après le mes Envoy	ouvez automatiquement ajouter diffé s l'objet de votre courriel par: [B1BD5 que le fichier Excel alt été traité, un ra sage électronique suivant les donnée er un message électronique à	rents enregistrements dans le systèm 2ECDD]. Ipport récapitulatif sera le cas échéan es mentionnées ci-dessous avec une abregister@imengine.be	e en envoyant un fichier Excel à abregi t envoyé à l'adresse électronique comm adresse électronique du cabinet.	ster@imengine.be. Commencez nuniquée pour le cabinet. Envoyez	
Objet		[B1BD52ECDD]			
Envoy	ez les résultats du rapport	APRÈS CHAQUE TRAITEMENT	UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR		
Para	mètres des services wel	D			
Vous p Le ser	ouvez automatiquement ajouter diffé ice utilise Http Basic Authentification.	rents enregistrements dans le systèm . Vous trouverez ci-dessous vos crede	e en utilisant notre service web SOAP. entials pour solliciter le service web.		
Nom c	utilisateur:	B1BD52ECDD			
Mot de	passe:	8D7911			

Dans le menu 'Paramètres d'importation', le fournisseur peut indiquer ses préférences en modifiant le champ 'Envoyez les résultats du rapport' sous l'onglet 'import'.

Il est conseillé de demander l'envoi systématique d'un rapport. Celui-ci vous permet un suivi efficace de vos enregistrements. Il vous offre également la possibilité de vérifier lors de la phase de lancement si tous vos enregistrements ont effectivement été intégrés dans le système.

- 3. Lisez toujours attentivement les résultats du rapport et suivez les instructions au cas où des erreurs sont signalées. Des erreurs peuvent se produire au niveau du fichier Excel et au niveau des enregistrements contenus dans le fichier Excel.
 - I. Erreurs au niveau du fichier Excel :
 - <u>Erreur dans l'intitulé ou ancienne version d'Excel</u>: dans les deux cas, le système ne sera pas en mesure de lire correctement le fichier. Le rapport vous signalera qu'une erreur s'est produite lors de la lecture du fichier.
 - <u>Champs obligatoires</u>: lorsqu'un champ obligatoire n'a pas été rempli, le système ne pourra pas saisir l'enregistrement. Le système ignorera la ligne et un rapport sera envoyé. Le fournisseur peut ensuite compléter les champs obligatoires et renvoyer le fichier. Les données qui ont déjà été saisies correctement sont écrasées.
 - II. **Erreurs au niveau des enregistrements contenus dans le fichier Excel** : veuillez suivre les instructions mentionnées dans le rapport.

Après la correction d'éventuelles erreurs, vous pouvez consulter les données enregistrées dans le 'Registre AB' sous l'onglet 'Données enregistrées'.

3.3.3 <u>Enregistrement de la médication via les services en ligne</u>

Il est également possible de communiquer avec la base de données antibiotiques par le biais des services en ligne, l'avantage étant que les données sont alors introduites automatiquement à partir du logiciel comptable du fournisseur. Vous ne devrez intervenir qu'en cas d'erreur. A l'instar des fichiers Excel, les codes propres à l'entreprise peuvent être repris (voir 3.4. 'Mapping').

Le système contient un service SOAP, muni d'un système d'identification correspondant au standard HTTP Basic. Les identifiants sont différents pour chaque fournisseur. Ils sont mentionnés sous l'onglet 'Paramètres d'importation' de la page 'Paramètres'. Le mot de passe standard est celui qui a été choisi lors de la procédure d'identification du fournisseur.

\odot	AB Register > Parar	nètres			III Home	① Quitter
Parar	mètres d'importation	Mapping Médicamen	t Mapping Espèce cible	Codes des indications d'utilisation		
	Param	iètres d'importation	n			
	Paramètres o	de Excel				
	Vous pouvez auton toujours l'objet de v Après que le fichier le message électro	natiquement ajouter différen votre courriel par: [B1BD52E r Excel ait été traité, un rapp nique suivant les données r	its enregistrements dans le systèn CDD). ort récapitulatif sera le cas échéar nentionnées ci-dessous avec une	le en envoyant un fichier Excel à abregiste It envoyé à l'adresse électronique commur adresse électronique du cabinet.	r@imengine.be. Commence niquée pour le cabinet. Envo	vz oyez
	Envoyer un messaç	ge électronique à	abregister@imengine.be			
	Objet		[B1BD52ECDD]			
	Envoyez les résulta	ats du rapport	APRÈS CHAQUE TRAITEMENT	UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR		
	Paramètres o	des services web	>			
	Vous pouvez auton Le service utilise H	natiquement ajouter différen ttp Basic Authentification. Vo	ts enregistrements dans le systèn ous trouverez ci-dessous vos cred	ne en utilisant notre service web SOAP. entials pour solliciter le service web.		
	Nom d'utilisateur:		B1BD52ECDD			
	Mot de passe:		8D7911			

Exemple d'une requête utilisant le service en ligne SOAP

Productie WSDL: <u>https://api.abregister.be/verschaffer/v1/RegistrationService.cfc?wsdl</u> Test WSDL: https://test-api.abregister.be/verschaffer/v1/RegistrationService.cfc?wsdl

```
Operation: saveRegistration of updateRegistration
```

```
<soapenv:Envelope xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
```

```
xmlns:xsd="http://www.w3.org/2001/XMLSchema"
```

```
xmlns:soapenv="http://schemas.xmlsoap.org/soap/envelope/"
```

```
xmlns:v1="http://v1.verschaffer.api.shared">
```

```
<soapenv:Header/>
```

<soapenv:Body>

```
<v1:saveRegistration soapenv:encodingStyle="http://schemas.xmlsoap.org/soap/encoding/">
```

<registration xsi:type="v1:Registration">

<amount xsi:type="xsd:string">12</amount>

<deliveryDate xsi:type="xsd:string">30/01/2017</deliveryDate>

<documentNumber xsi:type="xsd:string">11111E111111</documentNumber>

<documentType xsi:type="xsd:string">EVSF</documentType>

<lotNumber xsi:type="xsd:string">BE1111111-0301/2017_01_30</lotNumber>

<medicine xsi:type="xsd:string">343987-01</medicine>

<provider xsi:type="xsd:string">F1111</provider>

<referenceNumber xsi:type="xsd:string">2017-00001</referenceNumber>

<stockNumber xsi:type="xsd:string">BE1111111-0301</stockNumber>

<targetAnimal xsi:type="xsd:string">AV1</targetAnimal>

<use xsi:type="xsd:string">AA</use>

</registration>

</v1:saveRegistration>

```
</soapenv:Body>
```

</soapenv:Envelope>

Il est possible d'envoyer 1 enregistrement par requête au service en ligne. Il doit être fait appel à l'opération 'saveRegistration' pour la création d'un nouvel enregistrement. Le service en ligne permet également de modifier les enregistrements à l'aide de l'opération 'updateRegistration'. L'enregistrement qui doit être modifié est reconnu sur la base du numéro de référence (referenceNumber). Chaque modification d'un enregistrement est enregistrée dans le journal. Le système renvoie le code 200 au cas où le traitement de l'enregistrement a réussi. En cas d'erreur, un message d'erreur portant le code 400 sera renvoyé.

3.3.4 Modification d'un enregistrement

Après la saisie d'un enregistrement dans le système, le fournisseur peut modifier l'enregistrement manuellement dans l'application en ligne. Chaque élément de l'enregistrement peut être modifié. Suivez les étapes suivantes pour modifier un enregistrement :

- 1. Ouvrez l'onglet 'Données enregistrées'
- Cliquez sur le numéro de référence de l'enregistrement. Les données correspondantes à l'enregistrement apparaissent à l'écran.

Résumé	Ø	Données enregistrées	Mes prescrip	otions	Mes producteu	rs Mes rapports	🖌 Liste	e de médicaments
0)onr	nées enregistrées				+ AJC	DUTER ENREGIS	STREMENT
Mot cló:					Dof:			
wot cie.				_	kel.			
Livraison de	9:	12-04-2017 📰 Jusqu	ra:		Numero de troupeau:			
Producteur:				(Code couleur AMCRA	Sélectionner		~
Médicamen	it:	Rechercher sur la base du	code CNK où cti-e	extQ,	Statut Sanitel:	Tous		~
Réf. Sanitel:								
Réf. Sanitel:	HE						5 résu	Itats trouvés
Réf. Sanitel: RECHERC	: HE	dicament	Quant.	Producteur	Numéro de troupeau	Numéro de lot unique	5 résu Espèce cible	Itats trouvés
Ref. Sanitel: RECHERC	: HE Mée	dicament Doxylin 50 % WSP 1000g	Quant. 2 emballage(s)	Producteur Het kuiken	Numéro de troupeau BE1112222-0301	Numéro de lot unique BE11112222-0303/2017_04_01	5 résu Espèce cible	Itats trouvés Livralson 02-05-2017
Ref. Sanitel: RECHERC Ref. 420289-PO 420284-PO	: HE Mét	dicament Doxylin 50 % WSP 1000g Enroveto 100mg/ml 1L	Quant. 2 emballage(s) 3 emballage(s)	Producteur Het Kuliken	Numéro de troupeau BE1112222-0301 BE1112222-0301	Numéro de lot unique BE11112222-0303/2017_04_01 be11112222-0301/2017_04_01	5 résu Espèce cible DIN	Itats trouvés Livralson 02-05-2017 01-05-2017
Ref. Sanitel: RECHERC Ref. 420289-PO 420284-PO 420283-PO	HE Mea	dicament Doxylin 50 % WSP 1000g Enroveto 100mg/ml 1L Cosumix Plus Pdr Veter S00g	Quant. 2 emballage(s) 3 emballage(s) 1 emballage(s)	Producteur Het Kulken Het Kulken	Numéro de troupeau BE1112222-0301 BE1112222-0301 BE1112222-0301	Numéro de lot unique BE11112222-0303/2017_04_01 be11112222-0301/2017_04_01 BE11112222-0303/2017_04_19	5 résu Espèce cible DIN	Itats trouvés Livratson 02-05-2017 01-05-2017 30-04-2017
Ref. Sanitel: RECHERC Ref. 420289-PO 420284-PO 420283-PO 420282-PO	HE Mét	dicament Doxylin 50 % WSP 1000g Enroveto 100mg/ml 1L Cosumix Plus Pdr Veter Soog Baytril orale opios 100ml 10%	Quant. 2 emballage(s) 3 emballage(s) 1 emballage(s) 2 emballage(s)	Producteur kuliken kuliken kuliken kuliken	Numéro de troupeau BE1112222-0301 BE1112222-0301 BE1112222-0301 BE1112222-0301	Numéro de lot unique BE11112222-0303/2017_04_01 be11112222-0303/2017_04_01 BE11112222-0303/2017_04_19 BE11112222-0302/2017_04_02	5 résu Espèce cible DIN	Itats trouvés Livralson 02-05-2017 01-05-2017 30-04-2017 21-04-2017

3. Cliquez sur 'Modifier'.

AB Register > Volaille			Home () Quitter
😑 Résumé 🕜 Données	enregistrées 📄 Mes prescriptions 💉 Mes producteurs	.II Mes rapports	🔗 Liste de médicaments
			Retour vers 'Mes enregistrement
Oétail de l'	nformation enregistrée (ref. 420288-PO)		MODIFIER
Producteur	Het kuiken (BE11112222-0301)		
Livraison le	19-04-2017		
Numéro de lot unique	BE11112222-0301/2017_04_01		
Espèce cible	Poule pondeuse		
Médicament	• Aivlosin 625mg/g gran kippen 400g (cti-ext. 338642-01)		
Quantité livrée	2 conditionnement(s)		
Vétérinaire	Jef Jansen (F5276)		
Indication d'utilisation	Colibaciliose		
Type de document	Document d'administration et de fourniture		
Numéro de document	20172017		

4. Modifiez tous les champs souhaités, et enregistrez.

	mees emegisurees emegisurees emegisurees	Wes producteurs	.m Mes rappons	
			۲ ۲	etour à Détail de l'information enregistr
Enregis	trement (ref. 420288-PO) > Modifier			
Livraison le	19-04-2017 📰 (jj-mm-aaaa)			
Producteur	Het kuiken - BE11112222-0301	✓ ou Ajouter un n	ouveau producteur	
Numéro de lot unique	Andere	~		
	BE11112222-0301/2017_04_01			
Espèce cible	Poule pondeuse	~		
Nombre d'animaux	-			
Etable	01			
Date de mise en plac	e 01-04-2017			
Médicament	Aivlosin 625mg/g gran kippen 400g (910	0546)		Q
Quantité livrée	2 conditionnement(s)			
Vétérinaire	Jansen Jef	~		
Indication d'utilisation	Colibacillose	✓ (Facultatif)		
Type de document	Document d'administration et de fournitu	re v		
Numéro de documer	20172017			

5. L'enregistrement est maintenant modifié.

3.3.5 Couplage des enregistrements et des prescriptions à Sanitel-Med

Tous les enregistrements relatifs au trimestre écoulé sont couplés à Sanitel-Med chaque 15 du mois suivant le trimestre écoulé. Ces enregistrements sont communiqués par le biais du vétérinaire fournisseur ou prescripteur.

Chaque CV recevra par e-mail, chaque trimestre, un rapport des résultats pour ses vétérinaires sur tous les enregistrements qui n'ont pas été couplés à Sanitel-Med au cours du trimestre écoulé.

L'évolution du statut du couplage peut également être suivie en se rendant sur le portail des fournisseurs du

Pour chaque enregistrement, il est possible de vérifier si celui-ci a déjà été couplé à Sanitel-Med ;
 à quel moment le couplage a été effectué et quel 'numéro de référence Sanitel' a été attribué à l'enregistrement dans le cadre du couplage.

😑 Résumé < Données	enregistrées 📄 Mes presc	riptions 🥖 Mes producteurs	Mes rapports	Liste de médicaments
			Re	tour à 'Détail de l'information enregistré
Oétail de l'i	nformation enregistrée (ref. 91234-PI) > Historique des	modifications	
Historique				
Le 22 Mars, 2017 par [Cor	nnexion automatique Sanitel-MED]	à 16h43		
Sanitel-MED 'Document	ID'	> 6587		
Sanitel-MED 'Notification	ı ID'	> 1396523558		
Sanitel-Med status		> Envoyé		
Le 16 Février, 2017 par Ja	n Janssens à 16:53			
Livraison le	29-12-2016	> 14-12-2016		
Type de document		> Document d'administr	ation et de fourniture	
Numéro de document		> 201653241		
		en lektrik en de Betendi en kl		

2) Si un enregistrement est bloqué lors du couplage, un point d'exclamation apparaît en regard de cet enregistrement. En cliquant dans le détail de l'enregistrement, l'utilisateur peut alors voir pour quelle(s) raison(s) cet enregistrement a été bloqué. L'enregistrement pourra être adapté via l'écran de détail afin que son couplage à Sanitel-Med puisse néanmoins intervenir ultérieurement. À cet égard, il importe de veiller à ce que TOUS les enregistrements liés à un numéro de document soient adaptés avant qu'on ne puisse effectuer le couplage à Sanitel-Med. À titre d'exemple : dans le cas d'un seul document d'administration et de fourniture comprenant 3 enregistrements, le couplage à Sanitel-Med n'interviendra qu'après que les trois enregistrements aient été correctement adaptés.

	Donn	áos onrogistró	05						
	DOILIN	ees enregistie	63						
Mot clé:					Ref.:				
Livraison	n de:		jusqu'à:		Numéro de troupeau:				
Producte	eur:				Code couleur AMCRA:	Sélectionner		~	
Médicam	nent:	Rechercher sur la ba	ase du cod	e CNK où ctl-ext Q	Status Sanitel:	Tous		~	
Docume	nt Sanitel				Notification Sanitel				
Docume	nt Sanitel				Notification Sanitel				
Documer	ent Sanitel				Notification Sanitel				
Documer RECHE	ent Sanitel				Notification Sanitel				
Docume RECHE	ent Sanitel				Notification Sanitel			5 récultate trouv	
Docume RECHE	ent Sanitel				Notification Sanitel			5 résultats trouv	vés
Docume RECHE	nt Sanitel	ment		Quent.	Notification Sanitel	Numéro de troupeau	Espèce cible	5 résultats trouv	vés
Ref. 3769-PI	ent Sanitel	ment RAXXIN 25 mg/ml opl.	inj. 100 ml	Quant. 2 emballage	Notification Sanitel Producteur (s) Belpork asbl	Numéro de troupeau BETI11111-0201	Espèce cible PC	5 résultats trouv Livraison 26-12-2016	vés
Ref. 3769-PI 3761-PI	ent Sanitel	ment RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl.	inj. 100 ml	Quant. 2 embailage 4 embailage	Notification Sanitel Producteur (s) Belpork asbl	Numéro de troupeau BE111111-0201 BE1111111-0201 Ce n	Espèce cible PC e registratie kon niet uméro de document	5 résultats trouv Livraison 26-12-2016 t worden versonden rr	vés
Ref. 3769-PI 3778-PI	Médicar DF DF	ment RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl.	inj. 100 ml inj. 100 ml inj. 100 ml	Quant. 2 emballage 1 emballage	Notification Sanitel Producteur (s) Belpork asbl (s) Belpork asbl belpork asbl (s) Belpork	Numéro de troupeau BE111111-0201 BE111111-020 Ce n BE1111111-0201	Espèce cible PC registratie kon niet uméro de document PC	5 résultats trouv Livraison 26-12-2016 t worden verzonden r est déjà enregistré 09-12-2016	vés naar Sanitel

Résume Onnee	es enregistrées Mes prescriptions	Mes producteurs	Mes rapports	Liste de médicaments
				Retour vers 'Mes enregistreme
Oétail de l	'information enregistrée (ref. 31095	52-PI)		MODIFIER
Cet enregistrement n'a p Ce numéro de document	as pu être envoyé à Sanitel MED. est déjà enregistré.			
Producteur	Belpork asbl (BE11111111-0201)			
Livraison le	26-12-2016			
Espèce cible	Porcs charcutiers			
Médicament	 FLORFENIKEL 300 mg/ml opl. inj. 250 ml 	l (cti-ext. 410243-04)		
Quantité livrée	1 conditionnement(s)			
Vétérinaire	Jan Janssens (N1111)			
Indication d'utilisation	Affections respiratoires			
Type de document	Document d'administration et de fourniture			
Numéro de document	2016923432			
				Enregistré le 16-02-2017 par lan lans

3) Sur la page de démarrage du portail des fournisseurs de chaque CV est présenté un aperçu de l'ensemble des enregistrements dont le couplage à Sanitel-Med n'a pas pu intervenir à la précédente date de verrouillage des données.

E Résumé	Mes prescriptions	🖋 Mes producteurs	I Mes rapports	Liste de médicaments
28 Données enregistrées ne savent pas êtr	e envoyés à Sanitel-MED. <mark>Voir l</mark> e	es données enregistrées		
9 Prescriptions ne savent pas être envoyés	à Sanitel-MED. Voir les prescrip	tions		
Nouvel enregistrement			JOLA +	JTER ENREGISTREMENT
Rapports d'exploitation	n non lus		Nom ou numéro de tro	pupeau Q

Étant donné que le FAC et le PHA ne jouent aucun rôle dans le cadre de Sanitel-Med, le retour d'information concernant le couplage n'apparaîtra pas dans leur portail.

3.4 <u>Mapping</u>

S'il a été décidé d'utiliser des fichiers Excel ou les services en ligne pour la saisie des enregistrements, il est conseillé d'utiliser les données du logiciel comptable du fournisseur. Il est toutefois possible que le logiciel comptable utilise d'autres codes que ceux proposés afin d'identifier la médication, l'espèce cible et l'indication d'utilisation. La liste des codes proposés pour les médicaments est disponible sur le site www.registreab.be et sur le portail des fournisseurs, sous l'onglet 'Liste des médicaments'. Les codes proposés pour 'espèce cible' et 'indication d'utilisation' sont repris en annexe 1A.

La base de données d'antibiotiques prévoit la possibilité d'utiliser les codes existants du logiciel comptable du fournisseur à l'aide du 'mapping'. Cela signifie que les codes spécifiques utilisés sont liés de manière unique au médicament concerné, à l'espèce concernée ou à l'indication d'utilisation concernée.

Il est conseillé d'établir le mapping **AVANT** la saisie d'un fichier Excel ou la création d'un lien par le biais des services en ligne. Les mappings peuvent être établis via le bouton 'Paramètres' de la page d'accueil. Il est possible d'établir une correspondance entre chaque code utilisé dans le logiciel comptable et un médicament, une espèce cible ou une indication d'utilisation. Cliquez sur 'ajouter mapping' pour la saisie d'un fichier Excel ou le développement de services en ligne. Vous trouverez ci-dessous un exemple de l'ajout d'un mapping de médicament. Le même principe s'applique à l'ajout d'un mapping pour une espèce cible et d'un mapping pour

une indication d'utilisation.

Les mappings peuvent être supprimés en cliquant sur la croix correspondante.

\oslash	Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW	H Accueil	① Quitter
	Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:		
	$\xi_{\rm cont}$ porcs ψ volaille		
	Ou gérez votre compte ci-dessous:		
	MON CABINET PARAMÈTRES		

\oslash	AB Register > Para	mètres		🚻 Home	① Quitter
Para	mètres d'importation	Mapping Médicament Mapping Espèce cible Codes des indications d'utilisat	ion		
	🌣 Mapp	ing du médicament	+	AJOUTER MAPPIN	G
	Espèce animale:	Tous v			
				4 résultats troi	Jvés
	Code du médicament	t Médicament	Espèce animale	Suppri	mer
	1	AMOXY ACTIVE 697 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Porcs	C	
	2	ALBIPEN LA opl. inj. 200 ml	Porcs	6	
	3	DUPHAPEN opl. inj. 100 ml	Porcs	C)
	833574	DUPHAPEN opl. inj. 100 ml	Porcs	C	

AB Register > Paramè	tres			🗰 Home	① Quitter
Paramètres d'importation	Mapping Médicament	Mapping Espèce cible	Codes des indications d'utilisation		
					<
Ajouter	un nouveau code	Médicament			
Code Médicament					
Espèce animale Medicijn	Sélectionner espèc	ce animale	ou du code CTI-Ext	Q	
SAUVEGARDER	u Annuler				

Cette procédure est laborieuse, principalement pour l'établissement des correspondances entre les codes des médicaments. Il est de ce fait conseillé aux fournisseurs de reprendre les codes cti-ext (pour les médicaments belges) et CIP (pour les médicaments français) dans leur logiciel comptable, afin qu'ils puissent être automatiquement reliés dans le système au médicament concerné.

La liste des codes cti-ext et CIP peut être consultée sur le site <u>www.registreab.be</u>. Un code arbitraire est attribué temporairement aux médicaments en attente de l'obtention d'un code CNK. L'annexe 1A contient la liste des codes correspondants aux espèces animales et aux indications d'utilisation.

Si le mapping n'a pas été paramétré avant la saisie d'un fichier Excel ou le développement de services en ligne, cela peut toujours être paramétré par la suite.

Le fournisseur en est informé par e-mail juste après la réalisation des enregistrements ou des services en ligne. Lors de la connexion sur le portail des fournisseurs, un avis s'affichera également sur la page d'accueil.

\oslash	Bienvenue sur AB Register, diere	nartsenpraktijk Belpork VZW		 Accueil	Quitter
		Des codes inconnus ont été enregist	rés. Complétez ici les codes manquants		
		Veuillez sélectionner ci-de d'être renvoyé v	essous l'espèce animale afin vers le bon portail:		
		ξ_{\sim} Porcs			
		Ou gérez votre o	compte ci-dessous:		
		MON CABINET	PARAMÈTRES		

Les codes qui ne sont pas reconnus par le système sont affichés dans une fenêtre pop-up. Cela permet de relier les codes inconnus aux bons codes dans le système.

Il est également possible d'ignorer les codes non pertinents via le bouton 'Ignorer ce code'. Ces codes ne seront alors plus saisis à l'avenir.

	S		III Home ①
! Veuillez c	ompléter l	es mappings manquants	
Codes animau:	x cibles in	connus	
Code inconnu	Espèce animale	Espèce cible	Ignorer
Rund	Porcs	Sélectionner espèce cible 🗸	Ignorer ce code
Codes d'Indica	ition d'utili	sation inconnus	
Codes a maica	Espèce animale	Sation inconnus	Ignorer
Codes a Indica Code Inconnu Algemene stoornissen	Espèce animale Porcs	Sation inconnus Indication d'utilisation Sélectionner Indication d'utilisat	Ignorer Ignorer ce code
Codes a Indica Code Inconnu Algemene stoornissen Ademhaling problemen	tion d'utili Espèce animale Porcs Porcs	Selectionner Indication d'utilisat Selectionner Indication d'utilisat	Ignorer Ignorer ce code Ignorer ce code
Code Inconnu Code Inconnu Algemene stoornissen Ademhaling problemen	tion d'utili Espèce animale Porcs Porcs	Sation inconnus Indication d'utilisation Sélectionner Indication d'utilisat Sélectionner Indication d'utilisat	Ignorer Ignorer ce code Ignorer ce code
Code Inconnu Code Inconnu Algemene stoomissen Ademhaling problemen SAUVEGARDER 011	tion d'utili Espèce animale Porcs Porcs	sation inconnus Indication d'utilisation Sélectionner Indication d'utilisat Sélectionner Indication d'utilisat Codes mentionnés cl-dessus	Ignorer Ignorer ce code Ignorer ce code

Les enregistrements seront visibles dans le 'Registre AB' dès l'établissement des correspondances correctes aux médicaments, espèces cibles et indications d'utilisation.

3.5 <u>Mes prescriptions</u>

Cet onglet n'est présent que dans le portail des fournisseurs d'un CV.

Les fournitures saisies par le FAC ou le PHAR dans le Registre AB sont sur prescription d'un vétérinaire. Via l'onglet 'Mes prescriptions', le CV connecté accède à un compte rendu de tous les enregistrements effectués par le FAC ou le PHAR sur la base d'une prescription de l'un des vétérinaires du CV connecté.

Un CV qui prescrit sans fournir peut consulter ses enregistrements de prescriptions via 'Mes prescriptions'.

Résumé	🖌 🗸	onnées enregis	trées		Mes prescripti	ions) 🖋 Mes producteur	s "II Mes rapp <u>orts</u>	🔗 Liste de mé	dicaments
	es ni	rescription	1S							
	es pi	rescription	15							
Mot clé:							Vétérinaire:	Tous		~
Livraison de:		12-04-2017		jusqu'à:			Producteur:			
Fournisseur:		Tous				~	Code couleur AMCRA:	Sélectionner		~
Médicament:		Rechercher su	ur la bi	ase du coo	de CNK où cti-ex	tQ,	Statut Sanitel:	Tous	,	~
Réf. Sanitel:										
Réf. Sanitel:										
Réf. Sanitel: RECHERCH	E									
Réf. Sanitel:	E									
Réf. Sanitel:	E								2 rásultate tro	IIIIGE
Réf. Sanitel:	E								2 résultats tro	uvés
Réf. Sanitel: RECHERCH	E	ament		Quant	Fournisseur	Producteu	r Numéro de troupeau N	Numéro de lot unique	2 résultats tro Espèce cible Livraison	uvés
Réf. Sanitel: RECHERCH Ref. 420287-PO	E Médica	ament Toxamax 100mg o 1L]/ml op	Quant DI 1 kg	Fournisseur FAC Imengine	Producteu Het kulken	r Numéro de troupeau M BE11112222-0301 E	Numéro de lot unique 3E11112222-0302/2017_05_01	2 résultats tro Espèce cible Livraison 04-05-	uvés n 2017

Résumé 🧭 Donnée 	s enregistrées Mes prescriptions 🖋 Mes producteurs 📶 M	es rapports 🕜 Liste de médicaments
		Retour vers 'Mes prescriptions'
Détail de l	a prescription (ref. 420286-PO)	
Producteur	Het kuiken (BE11112222-0301)	
Livraison le	04-05-2017	
Numéro de lot unique	BE11112222-0302/2017_05_02	
Espèce cible	Poule pondeuse	
Médicament	• Methoxasol 20/100 mg/ml 1L (cti-ext. 430927-01)	
Quantité livrée	1 kg prémélange médicamenteux	
Fournisseur	FAC Imengine	
Vétérinaire	Jef Jansen (F5276)	
Indication d'utilisation	Infection ORT	
Type de document	Prescription d'aliments médicamenteux	
Numéro de document	1 5276 123123	
	\frown	

Dans le détail de chaque enregistrement, les différents champs d'enregistrement peuvent être consultés. Si vous constatez qu'un enregistrement n'est pas correct, vous pouvez le signaler au FAC ou au PHAR via le bouton 'Signalez-le-nous'. Le champ de texte ci-dessous s'ouvre, et vous pouvez y spécifier le problème.

teur F	
son le C	Signalez un enregistrement erroné
o de lot unique E	
e cible F	Vous pouvez indiquer dans le champ texte ci-dessous de quel type d'erreur il s'agit (p.ex. le nombre d'emballages enregistrés est incorrect, vous n'avez pas reçu ce produit,)
cament d	
tité livrée 1	Enregistrement 420286-PO est incorrect. Veuillez vérifier.
sseur F	
ion d'utilisation li	Ce courriel sera envoyé au fournisseur Imengine.
de document F	ENVOYER LA NOTIFICATION OU Annuler
fro de document 1	

Après l'enregistrement de votre remarque, le fournisseur recevra un e-mail lui demandant de corriger l'erreur. Vous recevrez une copie de cet e-mail au titre de confirmation de l'envoi, mais vous ne devez rien faire de plus. Une fois l'erreur signalée, vérifiez que la correction a bel et bien été apportée.

Comme indiqué précédemment au point 3.3.5, l'écran de détail de chaque prescription permettra de consulter également le statut du couplage à Sanitel-Med.

3.6 Mes producteurs

Par le biais du portail destiné aux producteurs, ceux-ci disposent de la possibilité de donner procuration à leurs fournisseurs. En tant que fournisseur, vous obtenez ainsi l'accès au dossier ainsi qu'aux rapports d'exploitation de vos clients. Le CV du vétérinaire de guidance d'exploitation d'un producteur reçoit automatiquement une procuration, sans intervention du producteur.

Via l'onglet 'Mes producteurs', vous trouverez le compte rendu de vos producteurs avec une procuration automatique et fournie.

Résumé 🖌	Données enregistrées	Mes prescriptions Mes producteurs	.il Mes rapports 🔗 Liste de médicaments
Produ	ucteurs avec procuratio	ons automatiques	Nom ou numéro de troupeau Q
Nom	Numéro de troupeau	Adresse	Procuration depuis le
Het kuiken	BE11112222-0301	Meir 20 - 2000 Antwerpen	04-05-2017
Produ	ucteurs avec procuratic	ns accordées	Nom ou numéro de troupeau Q
Produ	ucteurs avec procuratio	ons accordées	Nom ou numéro de troupeau Q

Si vous cliquez sur le nom du producteur, vous accédez à son dossier individuel. Vous pouvez consulter tous les enregistrements et accéder aux rapports d'exploitation de ce producteur. Vous pouvez également consulter tous les rapports via l'onglet 'Mes rapports' (voir 3.7).

9	Ab Register 7	- Condinie									
I≣ R	ésumé	🕜 Doni	nées enregi	strées		Mes prescriptions	🦽 Mes produc	teurs .	Mes rapports	Ø L	iste de médicaments
										< 1	Retour vers "Mes producte
	Producte Numéro de tr Adresse: Mei E-mail: laurier	eur He oupeau: r 20 - 200 n.vanheup	t kuiken BE11112222- 00 Antwerp Den@vlam.b	l 0301 en e				L	abel: Belplume		
	ENREGISTR	EMENTS	RAPPOR	TS D'E	PLOITATION						
	Mot clé:						Ref.:				
	Livraison de:	1	7-04-2017		jusqu'à:		Numéro de troupe	au:			
	Producteur:						Code couleur AM	CRA: Sélectio	nner		~
	Médicament:	R	echercher s	sur la b	ase du code	e CNK où cti-ext Q	Statut Sanitel:	Tous			~
	Réf. Sanitel:										
	RECHERCH	Ξ									
										7 re	ésultats trouvés
	Ref.	Médicarr	nent			Quant.	Cabinet/Société	Numéro de lot u	nique	Espèce cib	le Livraison
	420287-PO	Flo	xamax 100n	ng/ml a	pi po 1L	1 kg	FAC Imengine	BE11112222-03	02/2017_05_01		04-05-2017
	420286-PO	• Me	thoxasol 20	/100 m	g/mi 1L	1 kg	FAC Imengine	BE11112222-03	02/2017_05_02	PP	04-05-2017
	420289-PO	Do:	xylin 50 % V	VSP 100	00g	2 emballage(s)	CV Belpork vzw	BE11112222-03	03/2017_04_01		02-05-2017
	420284-PO	• Enr	roveto 100m	ıg/ml 1L		3 emballage(s)	CV Belpork vzw	be11112222-03	01/2017_04_01	DIN	01-05-2017
	420283-PO	Co:	sumix Plus F	Pdr Vet	er 500g	1 emballage(s)	CV Belpork vzw	BE11112222-03	03/2017_04_19		30-04-2017
	420282-PO	• Bay	ytril orale op	olos 100)ml 10% Vete	er 2 emballage(s)	CV Belpork vzw	BE11112222-03	02/2017_04_02		21-04-2017
	420288-PO	Aiv	losin 625m	g/g gra	n kippen 40	0g 2 emballage(s)	CV Belpork vzw	BE11112222-03	01/2017_04_01	PP	19-04-2017

Les nouveaux rapports d'exploitation sont toujours affichés dans l'onglet 'Compte rendu'. Cela vous permet de retrouver immédiatement les nouvelles informations pour chaque exploitation. Les rapports disparaissent de la liste dès leur consultation mais restent disponibles via l'onglet 'Mes producteurs' ou via 'Mes rapports'.

3.7 Mes rapports

L'onglets 'Mes rapports' présente un compte-rendu de tous les rapports pour lesquels vous avez une procuration. Via la fonction de recherche, il est possible de rechercher des rapports en fonction d'un fournisseur, d'une date d'envoi ou d'un statut. Via le lien du rapport, un fichier pdf s'ouvre, permettant de consulter le rapport. Pour chaque rapport d'exploitation, un statut rouge ou vert est attribué (voir liste des définitions en annexe 2). En fonction du cahier des charges auquel participe un producteur, des mesures peuvent être couplées à un statut rouge. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le cahier des charges en question.

ésumé	🕑 D	onnées enregi:	strées	📄 Mes preso	riptions	Mes producteurs		Mes rapports	6 🖉 L	iste de médicar
al	Mes ra	apports								
Mot clé:						Numéro de troupeau:				
Reçu de:		01-01-2014		jusqu'à:		Statut du rapport:	Tous			~
RECHE	RCHE									
									2 ré	ésultats trouvés
Rapport d'	exploitation			Producteur		Période d'enregistre	ement	Reçu à S	tatut du rapport	Plan d'action
JR20	14_801393	98_98139.2014	l.P1	Janssens Jan (BE4	444444-0201) 01-01-2014 31-12	-2015	15-12-2014	\bigotimes	
🖹 JR20	14_90026	842_98139.201	4.P1	Janssens Jan (BE4	444444-0201) 01-01-2014 31-12	-2015	15-12-2014	\odot	

3.8 Liste des médicaments

Via l'onglet 'Liste des médicaments', vous pouvez consulter tous les médicaments enregistrés dans le Registre AB. Il est également possible d'en extraire une exportation Excel.

Etant donné que des exploitations avicoles belges comme françaises participent à Belplume, une liste des médicaments belges et français sera disponible. Il est primordial d'opérer une distinction entre ces deux listes. Si des enregistrements sont réalisés pour des exploitations belges, seuls des médicaments belges peuvent être utilisés. Si des enregistrements sont réalisés pour des exploitations françaises, seuls des médicaments français peuvent être utilisés. Chaque médicament a son propre code spécifique. Vous trouverez de plus amples explications au sujet de ces codes à l'annexe 1A.

AB Register	> Volaille			Hor	ne 🛈 Quit
;≘ Résumé	✓ Données enregistrées	es prescriptions	Mes producteurs	i .il Mes rapports	e de médicaments
C L	iste de médicaments				
Mot clé: Marque:		Médica Code d	iment: couleur AMCRA:	Rechercher sur la base du code CNK où c Sélectionner	ti-extQ v
RECHERC	HE				
1 2 CTI-EXT	> Médicament	Emballage	N	70 rési	ultats trouvés Code CNK
1 2 CTI-EXT 338642-01	Médicament Aivlosin 625mg/g gran kippen 400g	Emballage Sachet		70 rési Iarque co Animal Health	Ultats trouvés Code CNK 9100546
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01	Médicament Aivlosin 625mg/g gran kippen 400g Aivlosin 625mg/g gran kippen 40g	Emballage Sachet Sachet	N E E	70 rési tarque co Animal Health co Animal Health	Ultats trouvés Code CNK 9100546
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01 461102-04	Médicament Aivlosin 625mg/g gran kippen 400g Aivlosin 625mg/g gran kippen 40g Amoxy Active 697mg/g 1kg	Emballage Sachet Sachet Securitainer	N E E	To rési tarque co Animal Health co Animal Health	Ultats trouvés Code CNK 9100546 3189768
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01 461102-04 461093-01		Emballage Sachet Sachet Securitainer Seau		70 rési tarque cco Animal Health cco Animal Health vopharma Research	Jitats trouvés Code CNK 9100546 3189768
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01 461102-04 461093-01 461093-03		Emballage Sachet Sachet Securitainer Seau Seau	M E C C C	To rési tarque ico Animal Health ico Animal Health ico Animal Health ico Animal Research iopharma Research	ultats trouvés Code CNK 9100546 3189768 3550555
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01 46102-04 461093-01 461093-03 233764-05 233764-05		Emballage Sachet Sachet Securitainer Seau Seau Seau Sachet	M E E E E E	70 rési tarque co Animal Health co Animal Health Vopharma Research Vopharma Research	Jitats trouvés Code CNK 9100546 3189768 3550555 1689074
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01 461093-01 461093-03 233764-05 140314-01		Emballage Sachet Sachet Seau Seau Seau Seau Sachet Boutellle		70 rési larque ico Animal Health ico Animal Health ico Animal Health ico Animal Research iopharma Research iopharma Research iela (Laboratoria) / Kempisch Laboratorium iayer	Litats trouvés Code CNK 9100546 3189768 3550555 1689074 616300
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01 46102-04 461093-01 461093-03 233764-05 140314-01 140314-02 140314-02		Emballage Sachet Sachet Securitainer Seau Seau Seau Sachet Bouteille Bouteille	N E E C C C C C C C C C C C C C C C C C	70 rési tarque co Animal Health co Animal Health co Animal Health Popharma Research Popharma Research ela (Laboratoria) / Kempisch Laboratorium iayer	Ultats trouvés Code CNK 9100546 3189768 3550555 1689074 616300 663054
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01 461002-04 461093-01 461093-03 233764-05 140314-01 140314-02 504346-01		Emballage Sachet Sachet Seau Seau Seau Seau Sachet Bouteille Bouteille Bus		70 rési larque co Animal Health co Animal Health co Animal Health copharma Research copharma Research lela (Laboratoria) / Kempisch Laboratorium layer layer	ultats trouvés Code CNK 9100546 3189768 3550555 1689074 616300 663054 3550985
1 2 CTI-EXT 338642-01 338633-01 46102-04 461093-01 461093-03 233764-05 140314-01 140314-02 504346-01 360184-02 360184-02		Emballage Sachet Sachet Securitainer Seau Seau Sachet Bouteille Bouteille		To rési tarque co Animal Health co Animal Health co Animal Health copharma Research copharma Research cala (Laboratoria) / Kempisch Laboratorium layer layer copharma Research	ultats trouvés Code CNK 9100546 3189768 3550555 1689074 616300 663054 3550985 2730265

3.9 Mon cabinet/ Mon exploitation

Via la page d'accueil, vous pouvez cliquer sur 'Mon cabinet / Mon exploitation'.

\odot	Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW	Accueil	 Quitter
	Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:		
	Ou gérez votre compte ci-dessous:		
	MON CABINET PARAMÈTRES		

Vous pouvez consulter et modifier ici les données de base de votre cabinet / entreprise ainsi que les vétérinaires enregistrés (voir 3.1 procédure d'identification).

Veillez à la mise à jour de ces données.

\oslash	AB Register > Mon cabinet					Home	Quitter
	Mon cabine	et				MODIF	HER
	Cabinet de vétérinaires Responsable Numéro de dépôt Téléphone	Belpork VZW Leenaerts Le 10300123 02/552.81.44	en	Adresse électroniqu Adresse Numéro de TVA Fax	e laurien.vanheupen@v Koning Albert II-laan : BE 987 654 3210 02/552.81.30	1am.be 35b54 - 1030 Brusse	ei
	Vos données d'identific Adresse électronique Mot de passe	cation laurien.vanheup	en@vlam.be				
	2 Vétérinaires	s enregistré	S			AJOUTER VÉTÉRINA	URE
	Nom		Numéro d'ordre N0123	Numéro Sanitel 123	Ajouté le 21-10-2016 Voir	Statut Actif les vétérinaires nor	n actifs

3.10 Paramètres

Via le bouton 'Paramètres' dans la page d'accueil, vous pouvez accéder à tous les paramètres d'importation nécessaires pour saisir des enregistrements via Excel et des services en ligne(voir 3.3.2 et 3.3.3), ainsi qu'à tous les paramètres relatifs au 'Mapping' (voir 3.4).

\odot	Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW	Accueil	① Quitter
	Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:		
	Ou gérez votre compte ci-dessous:		
	MON CABINET PARAMÈTRES		

1. Introduction

Afin de récolter toutes les données d'un lot unique mis en place, un portail supplémentaire a été créé spécifiquement pour les couvoirs. Via ce portail, vous devez, en tant que couvoir, introduire chaque mise en place d'un lot unique avec les données correspondantes.

Dans ce qui suit, nous vous expliquons comment accéder aisément à ce portail, quelles sont ses fonctionnalités et quelles sont vos tâches.

2. Compte rendu des tâches du couvoir

- <u>Procédure d'inscription :</u>

Chaque couvoir recevra, via Belplume, un formulaire d'inscription. Ce formulaire doit être remis,
 dûment complété, au secrétariat de Belplume.

A l'aide de ces données, un contrat de collaboration sera établi entre l'asbl Belpork (gestionnaire du registre AB) et chaque couvoir pour l'utilisation de la base de données des antibiotiques. Ce contrat doit être signé et ensuite remis au secrétariat de Belplume. Dès la réception du contrat contresigné, un compte sera créé. Le couvoir recevra ses identifiants de connexion par e-mail. Il peut dès lors se mettre au travail avec le Registre AB.

- Enregistrement des lots uniques :

Chaque couvoir enregistre les données des lots mis en place dans le Registre AB. Cela peut se faire de trois façons : via le formulaire d'enregistrement en ligne, par la lecture d'un formulaire Excel ou via les webservices.

Le couvoir doit respecter les principes suivants :

- Chaque lot unique doit être saisi 7 jours au plus tard après la date de mise en place.
- Les modifications apportées aux données du lot doivent se faire dans les 7 jours de la mise en place. Si des modifications doivent être apportées par la suite, cela ne peut se faire que via le helpdesk.
- Si la mise en place d'un lot est répartie sur plusieurs jours (72 heures max.), le premier jour vaut comme date de mise en place.
- Si des œufs de couvoir éclosent dans le poulailler, la date de mise en place correspond au jour de dépôt des œufs dans le poulailler. Si cela se fait sur plusieurs jours, la définition ci-dessus est retenue.

 Si un lot est mis en place dans un poulailler avec plusieurs compartiments, un seul numéro de lot est attribué à tous les animaux de ce poulailler.

- Mon exploitation :

Le couvoir veille à ce que les données de son entreprise soient actualisées via son portail. Le responsable du couvoir gère ces données.

3. Portail du couvoir

3.1 <u>Fonctionnalités</u>

Lorsque vous vous connectez au portail du couvoir, vous arrivez sur la page d'accueil. Sur cette page, vous pouvez cliquer sur le bouton Volaille, afin de consulter toutes les données des lots mis en place par vos soins. En bas de page, vous trouverez deux boutons pour accéder aux données de votre entreprise : 'Mon exploitation' et 'Paramètres'.

Bienvenue sur AB Register, Peter Peeters			Accueil	① Quitter
	Veuillez sélectionner ci-de d'être renvoyé v	essous l'espèce animale afin rers le bon portail:		
	Ou gérez votre c	compte ci-dessous:		
	MON EXPLOITATION	PARAMÈTRES		

3.2 Enregistrement de lots uniques

Via l'onglet 'Mes lots uniques', vous pouvez consulter toutes les données saisies par vous en tant que couvoir. Sous l'onglet 'Résumé', vous trouverez un compte rendu des lots uniques les plus récents que vous avez introduits.

Résumé 🧳 Mes lots					
Derniers lots enreg	jistrés				+ ENREGISTRER UN NOUVEAU LOT
Numéro de lot unique	Numéro de troupeau	Etable	Date de mise en place	Nombre	Туре
BE12341234-0306/2017_06_06	BE12341234-0302	6	06-06-2017	250	Poules pondeuses d'élevage
BE12341234-0307/2017_06_05	BE12341234-0302	7	05-06-2017	100	Poulets (à rôtir)
BE12341234-0308/2017_06_04	BE12341234-0302	8	04-06-2017	750	Poules pondeuses d'élevage
BE12341234-0305/2017_06_04	BE12341234-0302	5	04-06-2017	250	Poule pondeuse
BE12341234-0304/2017_06_03	BE12341234-0302	4	03-06-2017	250	Poule pondeuse
BE50058830-0301/2017_06_03	BE50058830-0301	1	03-06-2017	90	Poules pondeuses d'élevage
BE12341234-0302/2017_06_02	BE12341234-0301	2	02-06-2017	250	Poule pondeuse
BE12341234-0301/2017_06_01	BE12341234-0301	1	01-06-2017	250	Poule pondeuse
BE10179201-0301/2017_05_31	BE10179201-0301	1	31-05-2017	12	Dinde
BE11112222-0301/2017_05_31	BE11112222-0301	1	31-05-2017	12	Dinde
Afficher tous les lots enregistrés					

Il y a trois possibilités pour introduire des données de lot. Elles sont décrites ci-après.

3.2.1 Enregistrement d'un lot unique via le formulaire d'enregistrement

Le couvoir peut introduire les données du lot en ligne, via le formulaire d'enregistrement. Ce formulaire a principalement été développé pour les couvoirs qui enregistrent des données de lot pour un nombre limité de producteurs, et sur une base irrégulière.

Suivez les étapes suivantes pour effectuer un enregistrement :

1. Cliquez sur le bouton 'Enregistrer un nouveau lot' :

2. Complétez les 7 champs obligatoires.

AB Register >			III Home ① Quitter
i Ξ Résumé 🛷 Mes lots]		
			Retour vers l'aperçu
Enregistrer	un nouveau lot		
Couvoir	Sélectionner	~	
Producteur	Choisissez un producteur	 ou Ajouter un nouveau producteur 	
Poulailler			
Numéro de lot unique			
Date de mise en place	12-06-2017 👿 (jj-mm-aaaa)		
Nombre d'animaux			
Espèce cible	Sélectionner le type d'animal	~	
Age	Sélectionner l'âge	~	
SAUVEGARDER OU Ann	uler		

3. Le format du numéro de lot doit être le suivant : numéro d'établissement (BE ou FR avec 8 chiffres) – 03 +

01 (numéro du poulailler) / date de mise en place (2017_03_14).

4. Si vous collaborez avec plusieurs couvoirs et partagez un seul portail, vous devrez également indiquer quel couvoir a mis le lot en place.

5. Cliquez sur 'Sauvegarder'.

Vous trouverez des explications spécifiques par champ d'enregistrement à l'annexe 1B.

Une fois les données du lot enregistrées, ce lot est repris dans le compte rendu général des lots uniques.

3.2.2 Enregistrement de lots uniques via Excel

Afin de simplifier la procédure qui précède, nous avons développé un système permettant d'enregistrer simultanément plusieurs lots uniques. Cela peut se faire à l'aide d'un fichier Excel idéalement généré avec la suite comptable du couvoir. Ce système permet en outre d'adapter les enregistrements sur la base du numéro de référence (REFERENCE_NUMBER). Chaque modification d'un lot unique est consignée.

Attention : si, dans la suite comptable, des codes spécifiques sont utilisés pour définir l'animal cible, ces codes peuvent être repris dans la base de données. Il est toutefois préférable de le faire **AVANT** la saisie des enregistrements. Vous trouverez comment définir les codes dans le chapitre 3.3 'Mapping'.

Le fichier Excel doit être créé conformément à l'exemple ci-dessous. La base de données accepte toutes les

versions d'Excel à partir de 97. Les versions plus anciennes ne sont pas compatibles.

Vous trouverez des explications spécifiques par champ d'enregistrement à l'annexe 1B.

REFERENCE								
NUMBER	SET UP DATE	LOT NUMBER	STOCK NUMBER	STABLE NUMBER	ANIMAL AMOUNT	TARGET ANIMAL	ANIMAL AGE	SATELLITE NUMBER
		BE4444444-						
20170322	10/07/2016	0301/2016_07_10	BE4444444-0301	1	300	AV1	EGG	AB

Une fois le fichier Excel créé conformément aux règles de base convenues, suivez les étapes suivantes :

 Envoyez le fichier Excel par e-mail à l'adresse e-mail standard, avec un objet préalablement défini.
 L'objet de l'e-mail se compose du code attribué au couvoir par le système. De la sorte, le système est en mesure d'identifier les couvoirs. Attention : n'oubliez pas les crochets dans l'objet.

Ces informations pour l'envoi d'un fichier Excel peuvent être retrouvées via le bouton « Paramètres » sur la page d'accueil, et sous l'onglet « Paramètres d'importation ».

Attention : l'adresse e-mail 'info@abregistratie.be' est exclusivement utilisée pour la lecture des fichiers Excel. Veuillez utiliser l'adresse <u>abregister@belpork.be</u> pour toutes autres questions ou remarques.

Bienvenue sur AB Register, Peter Peeters	Accueil	Quitter
Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:		
Ou gérez votre compte ci-dessous:		
MON EXPLOITATION PARAMETRES		

amètres d'importation Mapping Esp		
Paramètres d'impo	rtation	
Paramètres de Excel		
Vous pouvez automatiquement ajoute	r différents enregistrements dans le système en envoyant un fichier Excel à abregis	ster@imengine.be. Commencez
toujours l'objet de votre courriel par: [E	IBCAEB3DF].	
Après que le fichier Excel ait été traité, le message électronique suivant les de	un rapport récapitulatif sera le cas échéant envoyé à l'adresse électronique comm onnées mentionnées ci-dessous avec une adresse électronique du cabinet.	uniquée pour le cabinet. Envoyez
Envoyor un moccano Alectronique à	abragidar@incapios.bo	
Envoyer un message electronique a	abregister@intengine.be	
Objet	[BIBCAEB3DF]	
Envoyez les résultats du rapport	APRÈS CHAQUE TRAITEMENT UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR	
Paramètres des services	web	
Turumetres des services	web	
Vous pouvez automatiquement ajoute Le service utilise Http Basic Authentific	r différents enregistrements dans le système en utilisant notre service web SOAP. ation. Vous trouverez cl-dessous vos credentials pour solliciter le service web.	
•	•	
WSDL:	https://test-api.abregister.be/broeier/v1/LotService.cfc?wsdl	
	B1BCAEB3DF	
Nom d'utilisateur:		

- Un rapport peut être envoyé à l'adresse e-mail de l'entreprise confirmant la réception du fichier Excel. Ce rapport indique si le fichier Excel a pu être intégré correctement dans le système ou non. Vous avez le choix entre deux types de rapports :
 - soit le système envoie <u>toujours</u> un rapport après la lecture d'un fichier Excel, même si aucune erreur ne s'est produite lors de la lecture du fichier ;
 - soit le système n'envoie un rapport qu'au cas où une erreur s'est produite lors de la lecture du fichier.

70

AB Register > Paramètres		III Home 🕕 Quitter
Paramètres d'importation Mapping Espèce	e cible	
Paramètres d'importa	ation	
Paramètres de Excel		
Vous pouvez automatiquement ajouter dil toujours l'objet de votre courriel par: [B180 Après que le fichier Excel ait été traité, un le message électronique suivant les donn	fférents enregistrements dans le système en envoyant un fichler Excel à abregister CAEB3DFJ. rapport récapitulatif sera le cas échéant envoyé à l'adresse électronique communic iées mentionnées ci-dessous avec une adresse électronique du cabinet.	#mengine.be, Commencez quée pour le cabinet. Envoyez
Envoyer un message électronique à	abregister@imengine.be	
Objet	[B1BCAEB3DF]	
Envoyez les résultats du rapport	APRÈS CHAQUE TRAITEMENT UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR	

Le couvoir peut, sous 'Paramètres', spécifier sa préférence en modifiant, via l'onglet 'Paramètres d'importation', le champ 'Envoyez les résultats du rapport'.

Afin d'assurer un suivi efficace des lots que vous avez mis en place, il est conseillé de toujours demander un rapport. Cela vous permet en outre, lors de la phase de lancement, de vous assurer que tous les enregistrements ont bel et bien été lus.

3. Lisez toujours attentivement les résultats du rapport et suivez les instructions au cas où des erreurs sont signalées. Des erreurs peuvent se produire au niveau du fichier Excel et au niveau des enregistrements contenus dans le fichier Excel.

I. Erreurs au niveau du fichier Excel :

- <u>Erreur dans l'intitulé ou ancienne version d'Excel</u> : dans les deux cas, le système ne sera pas en mesure de lire correctement le fichier. Le rapport vous signalera qu'une erreur s'est produite lors de la lecture du fichier.
- <u>Champs obligatoires</u>: lorsqu'un champ obligatoire n'a pas été rempli, le système ne pourra pas saisir l'enregistrement. Le système ignorera la ligne et un rapport sera envoyé. Le couvoir peut ensuite compléter les champs obligatoires et renvoyer le fichier. Les données qui ont déjà été saisies correctement sont écrasées.

II. Erreurs au niveau des enregistrements contenus dans le fichier Excel : veuillez suivre les instructions mentionnées dans le rapport.

Après avoir corrigé les erreurs éventuelles, vous pouvez consulter les lots introduits dans le Registre AB, sous l'onglet 'Mes lots uniques'.

3.2.3 Enregistrement de lots uniques via webservices

Il est également possible de communiquer avec le Registre AB via webservices. Cela présente l'avantage que les données sont lues automatiquement depuis la suite comptable du couvoir. Il ne faut intervenir que dans le cas d'un message d'erreur.

Le système propose un soap webservice, avec une 'http Basic Authentication'. Les identifiants sont uniques pour chaque couvoir et sont disponibles dans les 'Paramètres', dans l'onglet 'Paramètres d'importation'. Le mot de passe par défaut est celui choisi lors de la procédure d'enregistrement du couvoir.

aramètres d'importation Ma						
	10					
Parametres	d'importation					
Danana ètrana dia Fus						
Parametres de Exc	:ei					
Vous pouvez automatiquem toujours l'objet de votre cour Après que le fichier Excel ait	ent ajouter différents enregistremen rriel par: [B1BCAEB3DF]. t été traité, un rapport récapitulatif s	its dans le système en e era le cas échéant envo	envoyant un fichier Excel à ab	register@imengine.b ommuniquée pour le	e. Commencea	z yez
le message électronique sui	vant les données mentionnées ci-de	assous avec une adres	se électronique du cabinet.			
Envoyer un message électro	onique à abregister@imen	igine.be				
Objet	[B1BCAEB3DF]					
Envoyez les résultats du rap	port APRÈS CHAQU	E TRAITEMENT UNI	QUEMENT EN CAS D'ERREUR			
Paramètres des se	ervices web					
Vous pouvez automatiqueme	ent ajouter différents enregistremen	its dans le système en i	utilisant notre service web SO.	AP.		
Lo convico utilico Http Bacic	Autrentification, vous trouverez ci-c	lessous vos credentiais	pour soniciter le service web.			
Le service utilise Http Basic /		and a state of the second state of the	.otService.cfc?wsdl			
Le service utilise Http Basic / WSDL:	https://test-api.at	oregister.be/broeler/vi/L				
Le service utilise Http Basic / WSDL: Nom d'utilisateur:	https://test-api.at B1BCAEB3DF	oregister.be/broeler/vi/L				
Exemple de requête dans le cadre de l'utilisation du service SOAP

Productie WSDL: https://api.abregister.be/verschaffer/v1/RegistrationService.cfc?wsdl					
Test WSDL: https://test-api.abregister.be/verschaffer/v1/RegistrationService.cfc?wsdl					
Operation : saveRegistration of updateRegistration					
<soapenv:envelope< td=""><td>xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"</td></soapenv:envelope<>	xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"				
<pre><mins:xsd="http: 2001="" pre="" www.w3.org="" xmlschema"<=""></mins:xsd="http:></pre>					
xmlns:soapenv="http://schemas.xmlsoap.org/soap/envelope/" xmlns:v1="http://v1.broeier">					
<soapenv:header></soapenv:header>					
<soapenv:body></soapenv:body>					
<v1:savelot soapenv:encodingstyle="http://so</td><td>hemas.xmlsoap.org/soap/encoding/"></v1:savelot>					
<lot xsi:type="v1:Lot"></lot>					
<animalage xsi:type="xsd:string">EGG<td>imalAge></td></animalage>	imalAge>				
<animalamount xsi:type="xsd:string">800<</animalamount>	:/animalAmount>				
<lotnumber xsi:type="xsd:string">BE11111</lotnumber>	111-0302/2017_04_20				
<referencenumber xsi:type="xsd:string">2</referencenumber>	017042001				
<satellitenumber xsi:type="xsd:string">AB-</satellitenumber>					
<setupdate xsi:type="xsd:string">20/04/20</setupdate>	017				
<stablenumber xsi:type="xsd:string">2<td>ableNumber></td></stablenumber>	ableNumber>				
<stocknumber xsi:type="xsd:string">BE111</stocknumber>	11111-0301				
<targetanimal xsi:type="xsd:string">AV3<!--</td--><td>targetAnimal></td></targetanimal>	targetAnimal>				

Il est possible d'envoyer 1 enregistrement par requête au service en ligne. Il doit être fait appel à l'opération 'saveRegistration' pour la création d'un nouvel enregistrement. Le service en ligne permet également de modifier les enregistrements à l'aide de l'opération 'updateRegistration'. L'enregistrement qui doit être modifié est reconnu sur la base du numéro de référence (referenceNumber). Chaque modification d'un enregistrement est enregistrée dans le journal. Le système renvoie le code 200 au cas où le traitement de l'enregistrement a réussi. En cas d'erreur, un message d'erreur portant le code 400 sera renvoyé.

3.2.4 Modification des données du lot

Une fois un lot unique lu dans le système, le couvoir peut modifier manuellement le lot via l'application web. Chaque élément peut être modifié **jusqu'à 7 jours au plus tard après la mise en place**.

Pour modifier un lot unique, procédez comme suit :

- 1. Rendez-vous dans 'Mes lots uniques'.
- 2. Cliquez sur le numéro de lot unique. Les données du lot unique sont affichées.

AB Register >						III Home	① Quitt
i≘ Résumé	es lots						
Mes lot	İs					+ ENREGISTRER UN NOUVEAU L	рт
Mot clé: Date de mise en place de:	09-05-2017 📰	jusqu'à:		Numéro de lot unique: Espèce cible:	Tous		~
RECHERCHE							
1 2 >						27 résultats tro	ouvés
Numéro de lot unique		Numéro de troupeau	Etable	Date de mise en place	e Nombre	Espèce cible	
BE12341234-0306/20	017_06_06	BE12341234-0302	6	06-06-2017	250	Poules pondeuses d'élevage	
BE12341234-0307/20	017_06_05	BE12341234-0302	7	05-06-2017	100	Poulets (à rôtir)	
BE12341234-0308/20	017_06_04	BE12341234-0302	8	04-06-2017	750	Poules pondeuses d'élevage	
BE12341234-0305/20	017_06_04	BE12341234-0302	5	04-06-2017	250	Poule pondeuse	
BE12341234-0304/20	017_06_03	BE12341234-0302	4	03-06-2017	250	Poule pondeuse	
BE50058830-0301/2	2017_06_03	BE50058830-0301	1	03-06-2017	90	Poules pondeuses d'élevage	
BE12341234-0302/20	017_06_02	BE12341234-0301	2	02-06-2017	250	Poule pondeuse	
BE12341234-0301/20	17_06_01	BE12341234-0301	1	01-06-2017	250	Poule pondeuse	
BE10179201-0301/20	17_05_31	BE10179201-0301	1	31-05-2017	12	Dinde	
BE11112222-0301/201	7_05_31	BE11112222-0301	1	31-05-2017	12	Dinde	
BE11112222-0301/201	7_05_31	BE11112222-0301	1	31-05-2017	12	Dinde	
BE11112222-0301/201	7_05_31	BE11112222-0301	1	31-05-2017	12	Dinde	
BE11112222-0301/201	7_05_31	BE11112222-0301	1	31-05-2017	12	Dinde	

3. Cliquez sur 'Modifier'.

\Xi Overzicht 🛛 🌏 Mijn	unieke loten	
		Terug naar 'Mijn unieke
📀 Detail lot	BE11112222-0307/2017_05_23	2 WUZIG
Uniek lotnummer	BE11112222-0307/2017_05_23	
Producent	Peeters (BE11112222-0303)	
Hok	7	
Opzetdatum	23-05-2017	
Aantal dieren	200	
Type dier	Legkippen	
Leeftijd	Eéndagskuiken	

4. Modifiez ce que vous devez modifier et enregistrez.

		Retour à "Détail du l
Modifier le	lot	
Couvoir	Imengine1 ~	
Producteur	Imengine TEST - BE12341234-0302 v ou Ajouter un	nouveau producteur
Poulailler	6	
Numéro de lot unique	BE12341234-0306/2017_06_06	
Date de mise en place	06-06-2017 📖 (jj-mm-aaaa)	
Nombre d'animaux	250	
Espèce cible	Poules pondeuses d'élevage 🗸	
Age	~	
~		

5. Les données du lot ont été modifiées.

3.3 Mappings

Si vous choisissez de communiquer via fichiers Excel ou webservices, il est préférable de le faire sur la base des données de la suite comptable du couvoir. D'autres codes que ceux proposés pour définir l'animal cible peuvent toutefois être utilisés. Les codes proposés pour l'animal cible sont repris à l'annexe 1B.

La base de données des antibiotiques prévoit la possibilité de reprendre, par 'mapping', les codes existants de la suite comptable du couvoir. Cela signifie que les codes spécifiques utilisés sont couplés de manière unique avec l'animal cible concerné dans le système.

Il est conseillé d'établir le mapping **AVANT** la saisie d'un fichier Excel ou la création d'un lien par le biais des services en ligne. Les mappings peuvent être établis via le bouton 'Paramètres' de la page d'accueil. Il est possible d'établir une correspondance entre chaque code utilisé dans le logiciel comptable et une espèce cible. Cliquez sur 'ajouter mapping' pour la saisie d'un fichier Excel ou le développement de services en ligne. Vous trouverez ci-dessous un exemple d'ajout de mapping.

Les mappings peuvent être supprimés en cliquant sur la croix correspondante.

Bienvenue sur AB Register, Peter Peeters			Accueil	① Quitter
Veuil	ez sélectionner ci-des: d'être renvoyé ve	sous l'espèce animale afin irs le bon portail:		
	Ou gérez votre co	mpte ci-dessous:		
MON EXPLO	TATION	PARAMÈTRES		

		III Home 🕕 Quitter
Paramètres d'importation Mappir	g Espèce cible	
🔅 Mapping de l'a	nimal cible	+ AJOUTER MAPPING
		6 résultats trouvés
Code de l'animal cible	Animal cible	Supprimer
?	Poulets (à rôtir)	0
1	Poules pondeuses d'élevage	0
2	Dinde	0
aaze	Poulets (à rôtir)	8
braadkip	Poulets (à rôtir)	8
hen	Poule pondeuse	8
Montrez les codes des animaux	cibles qui ne sont pas lus	
Montrez les codes des animaux AB Register > Paramètres	cibles qui ne sont pas lus	₩ Home ① Quitter
Montrez les codes des animaux Montrez les codes des animaux AB Register > Paramètres Paramètres d'importation	ing Espèce cible	III Home ① Quitter
Montrez les codes des animaux Montrez les codes des animaux AB Register > Paramètres Paramètres d'importation	ing Espèce cible	Home ① Quitter Retour vers l'aper
Montrez les codes des animaux AB Register > Paramètres Paramètres d'importation Mapp Ajouter un no	ing Espèce cible	Home ① Quitter
Montrez les codes des animaux Montrez les codes des animaux AB Register > Paramètres Paramètres d'importation Mapp Ajouter un no Code espèce cible Espèce cible	Ing Espèce cible	Home ① Quitter
Montrez les codes des animaux Montrez les codes des animaux AB Register > Paramètres Paramètres d'importation Mappe Ajouter un no Code espèce cible Espèce cible	ing Espèce cible uveau code Espèce cible Sélectionner espèce cible	Home ① Quitter
Montrez les codes des animaux Montrez les codes des animaux AB Register > Paramètres Paramètres d'importation Mappe Main d'importation Mappe Ajouter un no Code espèce cible Espèce cible [] SAUVEGARDER of Annuler	ing Espèce cible	Image: Home Image: Open control of the second s

Si le mapping n'a pas été paramétré avant la saisie d'un fichier Excel ou le développement de services en ligne, cela peut toujours être paramétré par la suite.

Le couvoir en est informé par e-mail juste après la réalisation des enregistrements ou des services en ligne. Lors de la connexion au portail, un avis sera affiché sur la page d'accueil. Les codes qui ne sont pas reconnus par le système sont affichés dans une fenêtre pop-up. Cela permet de relier les codes inconnus aux bons codes dans le système.

Il est également possible d'ignorer les codes non pertinents via le bouton 'Ignorer ce code'. Ces codes ne seront alors plus saisis à l'avenir.

AB Register > Para	AB Register > Paramètres III Home O Qui							
! Comp	Providentes de la compléter de							
Codes anin	naux cibles inconnus	Ignorer						
opfok	Sélectionner espèce cible ~	Ignorer ce code						
	SAUVEGARDER ou ignorer tous les codes mentionnés ci-dessus							

Dès que le bon animal cible est mis en relation, les enregistrements lus seront complétés et visibles dans le Registre AB.

<u>3.4</u> Mon exploitation

Bienvenue sur AB Register, Peter Peeters			III Accueil	① Quitter
	Veuillez sélectionner ci-de d'être renvoyé v	issous l'espèce animale afin rers le bon portail:		
	Ou gérez votre co	ompte ci-dessous: PARAMÈTRES		

Via la page d'accueil, vous pouvez cliquer sur le bouton 'Mon exploitation'.

Vous pouvez y consulter les données de base de votre exploitation et les modifier si nécessaire. Veillez à ce que ces données soient toujours actualisées.

AB Register > Mon exploi	tation			III Home 🛈
A Mon explo	pitation			
				MODIFIER
Nom d'entreprise	Peeters		Adresse électronique	laurien.vanheupen@vlam.be
Responsable	Peter Peeters		Adresse	Meir 12 - 2000 Antwerpen
Numéro de TVA	BE6665554441		Téléphone	2222113
Fax	1111223			
Vos données d'identi	fication			<i>∂</i> WJZIG
Adresse électronique	laurien.vanheupen@vlam.l	be		
Mot de passe	•••••			
Nom		Code de lettre sa	tellite	
Imengine1		IM		
Jansens		AB		

3.5 Paramètres

Via le bouton 'Paramètres' de la page d'accueil, vous avez accès à tous les paramètres d'importation nécessaires pour lire les enregistrements via Excel et les webservices (voir 3.2.2 et 3.2.3) et à tous les paramètres relatifs au mapping (voir 3.3).

Bienvenue sur AB Register, Pet	er Peeters			Accueil	① Quitter
	Veuillez sélectionner ci-d d'être renvoyé	lessous l'espèce animale afin vers le bon portail: OLAILLE			
	Ou gérez votre	compte ci-dessous:	/		
	MON EXPLOITATION	PARAMÈTRES			

V. CONDITIONS D'UTILISATION

1. Conditions d'utilisation du site internet <u>www.registreab.be</u>

- Le site internet <u>www.registreab.be</u> est administré par Belpork asbl, une association sans but lucratif qui vise à promouvoir la consommation et à soutenir l'image de la viande de porc et des produits à base de viande de porc par la gestion, la coordination et la certification de projets GIQ et de labels de qualité. Belpork asbl est établie Boulevard du Roi Albert II 35, boîte 54, à Bruxelles.
- Le site web <u>www.registreab.be</u> est accessible à tout visiteur. Le visiteur prend connaissance des présentes conditions d'utilisation et marque son accord avec ces dernières. Si le visiteur ne peut marquer son accord avec ces conditions d'utilisation, il quitte maintenant le site de sa propre initiative.
- Belpork asbl a le droit de (faire) modifier ou supprimer le site internet comme elle l'entend et à tout moment qu'elle juge utile, en publiant ou non un avertissement préalable. Belpork asbl n'est en rien responsable des conséquences découlant du changement ou de la suppression du site internet.
- Belpork asbl se réserve le droit de vous refuser l'autorisation d'utiliser la page web et/ou de faire usage de certains services proposés sur le site internet. Dans le prolongement, Belpork asbl peut assurer le monitorage de l'accès au site internet.
- Les données figurant sur le site sont exclusivement mises à disposition par Belpork asbl à des fins d'information. Toute utilisation non autorisée ou impropre du site internet ou de son contenu peut constituer une infraction aux droits intellectuels, à la réglementation en matière de protection de la vie privée, de publication et/ou de communication dans le sens le plus large du terme. Toutes les informations que vous diffusez depuis la page web relèvent de votre responsabilité.
- Vous vous engagez, entre autres, à :
 - Ne pas exploiter l'information de manière illégale ;
 - Ne pas utiliser ce site web de telle sorte qu'il soit endommagé, transformé, interrompu, arrêté ou rendu moins efficace par quelque moyen que ce soit ;
 - Ne pas utiliser ce site web pour la transmission ou l'envoi de virus informatiques ou pour la transmission ou l'envoi de contenu illégal, illicite ou inapproprié (notamment, mais pas exclusivement, d'information à caractère obscène ou nuisible à l'ordre public);

- Ne pas utiliser ce site web dans le but d'enfreindre, de quelque manière que ce soit, les droits d'une personne physique, morale ou d'une association tels, entre autres mais pas exclusivement, que le droit à la vie privée et à la propriété intellectuelle ;
- Ne pas utiliser le site web pour l'envoi ou la transmission de contenu à des fins promotionnelles ou publicitaires sans avoir préalablement demandé une autorisation à Belpork asbl, à l'exception toutefois des informations sollicitées par le destinataire.
- Les éventuels droits détenus par des tiers doivent toujours être respectés. L'utilisation des données figurant sur le site ne peut donner lieu à aucun recours contre Belpork asbl. Vous protégerez et préserverez Belpork asbl ainsi que ses collaborateurs de toutes mesures, condamnations judiciaires et extra-judiciaires, en ce compris les frais pour l'assistance juridique, les comptables et autres, qui sont initiés par des tiers et qui découlent ou sont liés à l'utilisation que vous avez faite du site internet ou à toute violation de quelque disposition légale qu'il soit ou des droits détenus par des tiers.
- Belpork asbl met tout en œuvre pour que les informations communiquées sur le présent site soient en permanence correctes et actualisées et est tributaire de tiers pour ce qui est d'une partie des données de base. Pour cette raison, Belpork asbl ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'éventuelles erreurs, lacunes ou imprécisions observées, ni du fait que certaines informations seraient obsolètes.
- Sur requête simple introduite par toute personne pouvant attester de tout intérêt légal, les corrections ou compléments d'information seront, s'il échet, apportés dans les meilleurs délais.
- Belpork asbl ne peut pas davantage être tenue responsable des dommages, de quelque nature qu'ils soient, subis par l'utilisateur en raison de la consultation de ce site ou des liens qui y figurent. Pareils liens vers d'autres sources d'informations externes ne sont proposés qu'à titre informatif et n'impliquent aucune prise de position quant à leur contenu ou leur existence.
- Le site web peut comporter des renvois (par exemple par le biais d'un lien hypertexte, d'un bandeau ou d'un bouton) vers d'autres sites qui traitent d'un aspect spécifique de ce site internet ou sont placés par des tiers. Cela ne signifie pas automatiquement que Belpork asbl soit liée à ces autres sites ou à leurs propriétaires. Par conséquent, le respect de la législation en matière de protection de la vie privée est une responsabilité qui incombe à ces tiers et non à Belpork asbl. En outre, Belpork asbl ne peut être tenue responsable des contributions placées par des tiers. L'utilisation de ces dernières se fait toujours à ses propres risques.

 S'agissant du traitement des litiges relatifs au présent site web et d'éventuels litiges, seul le droit belge est d'application et seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents pour en traiter.

2. Conditions d'utilisation de l'application en ligne

- Les conditions d'utilisation et la politique en matière de la protection de la vie privée qui s'appliquent au site internet valent également pour l'application en ligne. Afin d'obtenir un accès à l'application en ligne, l'utilisateur doit parcourir les procédures décrites dans le règlement Registre AB.
- Belpork asbl peut faire traiter anonymement les données rassemblées dans le Registre AB par tout établissement de recherche scientifique en vue d'obtenir des résultats de recherche pouvant contribuer au soutien de la guidance d'exploitation.
- Vous avez le droit de vous adresser à Belpork asbl et de demander quelles données vous concernant sont traitées par nos soins. Vous pouvez également nous demander de compléter, de corriger ou de supprimer les données qui vous concernent. Belpork asbl répondra à votre demande dans les quatre semaines. Vous ne disposez toutefois que de droits réduits vous permettant d'adapter ou de supprimer vous-même les informations enregistrées, tel que décrit dans le règlement du 'Registre AB'.
- L'annulation ou désactivation d'un utilisateur donne immédiatement lieu à l'interdiction de connexion au 'Registre AB' par l'utilisateur concerné.
 - La désactivation d'un producteur a pour conséquence que les fournisseurs ne peuvent plus effectuer d'enregistrements pour l'exploitation et que toute procuration échoit dès la désactivation.
- Belpork asbl ne peut en aucun cas être tenue responsable de la qualité et/ou de l'exactitude des données fournies. Belpork asbl n'a aucun contrôle et ne peut se porter garante de la qualité, de la sécurité ou de la légalité des informations proposées. Par ailleurs, Belpork asbl ne peut pas garantir l'accès continu ou sécurisé à ces services.
 - Le fonctionnement de l'application peut être affecté par l'action de différents facteurs qui échappent au contrôle de Belpork asbl. Par conséquent, Belpork asbl exclut dans les limites légales toutes les garanties explicites ou implicites. Dans les limites légales, Belpork asbl ne peut être tenue responsable de la perte d'argent, de clients ou de réputation, ni de tout autre dommage spécifique, direct ou indirect découlant ou lié de quelque manière que ce soit à l'utilisation que vous faites de l'application et des services connexes.

Le nom 'Registre AB' et le logo associé bénéficient d'une protection légale et sont la propriété exclusive de Belpork asbl. L'utilisation du nom et/ou du logo est interdite sans autorisation écrite de la part de Belpork asbl. Toute infraction à cette disposition peut enfreindre aux droits intellectuels de Belpork asbl et engendrer des dédommagements.

VI. POLITIQUE EN MATIERE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

- La présente déclaration relative à la protection de la vie privée précise entre autres les informations qui sont collectées par ce site, ainsi que les modalités d'utilisation et de sécurisation de ces données.
- En utilisant le Registre AB et les services connexes, vous acceptez explicitement que nous collections, utilisions, communiquions et conservions vos données personnelles, conformément aux dispositions de la présente politique en matière de protection de la vie privée, à nos conditions générales et à la convention standard applicable. Belpork asbl se réserve le droit de modifier la politique relative à la protection de la vie privée si par exemple pour autant que cela soit légalement autorisé des données (personnelles) autres que celles énumérées dans la présente déclaration doivent être traitées.
- Aucune information personnelle n'est récoltée concernant les visiteurs du site internet qui ne le consultent que pour des raisons d'information concernant le Registre AB et ses services connexes ou concernant des sujets qui figurent sur le site internet. Il ne vous sera demandé d'entrer certaines données personnelles (prénom, nom, adresse électronique, adresse, code postal, localité, nom d'entreprise, numéro de téléphone etc.) qu'au cas où vous désirez participer au 'Registre AB', ce qui nécessite un enregistrement dans le système. Vous garantissez que les informations communiquées à Belpork vous appartiennent ou que vous disposez des autorisations nécessaires pour les utiliser et les communiquer à Belpork asbl. Belpork asbl peut suspendre ou interdire définitivement votre accès à la totalité ou à des parties de son site internet au cas où vous utilisez des coordonnées frauduleuses ou des coordonnées appartenant à des tiers sans leur autorisation.
- Vous acceptez que Belpork asbl utilise vos données à caractère personnel pour vous permettre d'accéder à nos services et vous faire bénéficier du soutien à nos clients par courrier postal ou électronique ou par téléphone.
- Si les données vous concernant sont matériellement inexactes ou incomplètes ou qu'elles ne présentent plus de pertinence au regard des objectifs pour lesquels nous traitons vos données, vous pouvez nous demander la modification ou la suppression de ces données. Ces demandes seront traitées conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

- Nous protégeons vos données en appliquant des mesures de sécurité techniques et administratives afin de circonscrire au maximum le risque de perte, d'usage abusif, d'accès non autorisé, de publication et de modification. Citons les pare-feu, le cryptage des données, les contrôles d'accès physiques et administratifs aux données et au serveur. Si vous estimez toutefois que votre compte a été utilisé abusivement, vous pouvez contacter Belpork asbl.

Nous ne conservons pas les données au-delà des délais autorisés par la loi et supprimons les données à caractère personnel lorsque ces dernières ne présentent plus aucune utilité pour servir les objectifs décrits ci-dessus.

- Belplume asbl se réserve le droit d'offrir un droit d'accès au 'Registre AB' aux organismes d'inspection et de certification pour la consultation des informations concernant les entreprises pour lesquelles elles sont chargées de l'inspection et de la certification de standards de qualité. L'organisme d'inspection et de certification est tenu à l'obligation de confidentialité en ce qui concerne ces informations.
- Lorsque vous faites usage de nos services, nos fournisseurs de service ou nous-mêmes pouvons installer des cookies (petits fichiers installés sur le disque de votre ordinateur ou de votre mobile) ou des balises web (images électroniques qui sont placées dans le code d'une page web). Nous utilisons ces cookies pour nous aider à vous identifier en tant qu'utilisateur, pour vous offrir un meilleur confort d'utilisation de ce site web, pour mesurer l'efficacité promotionnelle et pour assurer et promouvoir la confiance et la sécurité sur notre site web.
- Belpork asbl ne vous enverra que les informations auxquelles vous avez souscrit sur nos sites internet, comme par exemple notre lettre d'information. Vous ne recevrez pas de courriels vantant des intérêts commerciaux. Nous vous assurons que votre nom et votre adresse électronique ne seront pas utilisés à des fins commerciales et qu'ils ne seront pas transmis à d'autres instances.
- Dans le cadre du couplage à Sanitel-Med, vous reconnaissez que par l'utilisation de nos services, vous autorisez sans équivoque que les données que vous avez introduites ou celles introduites et vous concernant soient éventuellement échangées entre le Registre AB et Sanitel-Med.

VII. HELPDESK

N'hésitez pas à faire appel au helpdesk au cas où il vous reste des questions auxquelles vous n'avez pas trouvé réponse.

Belplume asbl Boulevard du Roi Albert II 35, boîte 54 1030 Bruxelles Tél : 02/ 552 80 54 <u>info@belplume.be</u> - <u>abregister@belpork.be</u> - <u>www.abregister.be</u>

VIII. ANNEXES

- Annexe 1A : Explication des champs d'enregistrement pour les fournisseurs
- Annexe 1B : Explication des champs d'enregistrement pour les couvoirs
- Annexe 2 : Définitions
- Annexe 3 : Formulaire de demande d'adhésion producteur porcin participation volontaire

Champ pour la saisie manuelle	Champ pour la saisie via Excel	Champ pour la saisie via les services en ligne	Définition
/	REFERENCE_NUMBER	referenceNumber	Ceci est un code unique que le fournisseur doit attribuer à l'enregistrement en cas d'utilisation de <u>fichiers Excel ou des services en ligne.</u> Ce code doit toujours être complété. En cas de modification d'un enregistrement, il faut impérativement utiliser à nouveau ce code et le précédent enregistrement est remplacé par l'enregistrement modifié.
Livraison à	DELIVERY_DATE	deliveryDate	Le jour de livraison de la médication. Le système refuse les dates ultérieures. <u>Pour l'utilisation d'Excel</u> : cette date doit être saisie au format jj/mm/aaaa. Pour l'utilisation des <u>services en ligne</u> , le format doit être aaaa-mm-jj.

Producteur	STOCK_NUMBER	stockNumber	Le producteur chez lequel la médication a été livrée.
			Saisie manuelle : dans ce cas, il est possible de rechercher le numéro d'établissement (par ex. 44444444). Vous pouvez ensuite indiquer le numéro de troupeau complet (par ex. BE44444444-0201).
			Avec Excel ou les services en ligne, il est uniquement possible de communiquer sur la base du numéro de troupeau complet (par ex. BE44444444440201).
			Si un enregistrement doit être réalisé pour un producteur français, il faut indiquer le numéro d'identification français du troupeau (numéro EDE), par exemple FR44444444.
Médicament	MEDICINE	medicine	Désignation du médicament concerné. Une liste de médicaments est conservée de manière sous-jacente, avec le code cti- ext (pour les médicaments belges) ou CIP (pour les médicaments français) par produit. Seuls les médicaments figurant sur cette liste peuvent être enregistrés. Cette liste peut être consultée via le site www.registreab.be ou via le portail des fournisseurs. Pour la <u>saisie manuelle</u> , il est possible de sélectionner le produit par son nom. Attention : un même produit peut figurer plusieurs fois dans la liste s'il existe en

	plusieurs conditionnements différents. Assurez-vous de choisir le conditionnement
	exact, ceci étant déterminant pour le calcul de la quantité totale de médicaments
	fournis dans l'exploitation.
	Avec Excel ou les services en ligne, le médicament peut être enregistré sur la base
	du code cti-ext, CIP ou le code spécifique au cabinet. Dans ce dernier cas, vous
	devez définir le produit par mapping.
	Il n'est possible d'enregistrer des médicaments belges que pour des exploitations
	belges, et des médicaments français pour les exploitations françaises.

Quantité livrée	AMOUNT	amount	Pour les CV et les pharmaciens : le nombre d'emballages livrés.
			Pour les fabricants d'aliments composés : le nombre de kg de prémélange
			médicamenteux.
			Chaque fournisseur peut apporter des modifications aux enregistrements
			effectués, cela permet de corriger les erreurs.
Espèce cible	TARGET ANIMAL	targetAnimal	Le type d'animal traité.
	_		
			Pour la saisie manuelle : les possibilités sont proposées dans un menu déroulant.
			Pour l'utilisation d'Excel ou des services en ligne, le système prévoit les codes
			standard suivants. Il est également possible d'utiliser des codes propres au cabinet.
			Il suffit alors de les définir à l'aide d'un 'mapping'
			\triangle AV1= poules pondeuses
			$\sim -\Delta V/2$ = poulets de chair
			$\sim - \Lambda V_{2}$ = potentially do nondourses
			• Av3= parentaux de pondeuses
			• AV4= poulets de chair parentaux
			 AV5= élevage des parentaux de pondeuses
			 AV6= élevage de poulets de chair parentaux
			 AV7= élevage de poules pondeuses
			 AV8= dinde

Indication	USE	use	La raison pour laquelle le traitement a été prescrit. Ce champ est facultatif.
d'utilisation			Pour la saisie manuelle : les possibilités sont proposées dans un menu déroulant.
			Pour l'utilisation d'Excel ou des services en ligne, le système prévoit les codes
			standard suivants. Il est également possible d'utiliser des codes propres au cabinet.
			Il suffit alors de les définir à l'aide d'un 'mapping'.
			 CB= colibacillose
			 ORT= infections ORT
			o CO= coryza
			 VC= choléra aviaire
			 VZ= rouget
			 BE= entérite bactérienne
			 NUE= entérite nécrosante et ulcéreuse
			 EN= entérococcose
			 AN= autre
Vétérinaire	PROVIDER	provider	Le vétérinaire ayant livré ou prescrit le médicament. Les CV ainsi que les fabricants
			d'aliments composés et les pharmaciens doivent entrer le nom du vétérinaire.
			Pour l'utilisation d' <u>Excel ou des services en ligne</u> , le champ doit contenir le numéro
			d'ordre du vétérinaire (le préfixe 'F' ou 'N' inclus).

Type de	DOCUMENT_TYPE	documentType	Le type de document utilisé pour le médicament fourni.
document			
			Saisie manuelle : les possibilités sont affichées dans un menu déroulant.
			Avec Excel ou les services en ligne, les codes suivants sont prévus par défaut dans
			le système.
			 TVD = Document d'Administration et de Fourniture
			 VSP = Prescription
			 VSF = Prescription d'Aliments Médicamenteux
			 EVSF = Prescription Electronique d'Aliments Médicamenteux

Numéro de	DOCUMENT_NUMBER	documentNumber	Le numéro du document utilisé.
document			Par type de document, il y a ou non un format standard à respecter pour la
			numérotation :
			\circ Document d'Administration et de Fourniture (TVD): pas de
			numérotation ni de format fixe.
			• Prescription (VSP) et Prescription d'Aliments Médicamenteux
			(VSF) : chiffre 0 ou 1 (0 pour les vétérinaires néerlandophones ou 1
			pour les vétérinaires francophones), suivi du numéro d'ordre du
			vétérinaire (4 chiffres), suivi par 6 unités (numéro de suivi). Il s'agit
			d'un format fixe qu'il faut utiliser impérativement.
			 Prescription Electronique d'Aliments Médicamenteux (EVSF):
			même format que pour la prescription et la prescription d'aliments
			médicamenteux. Il faut ajouter un 'E' dans le numéro (son
			emplacement n'est pas encore défini par la loi, il peut donc être
			mis n'importe où dans le numéro de suivi).
Numéro de lot	LOT_NUMBER	lotNumber	Il s'agit du numéro d'identification du groupe d'animaux pour lequel
			l'enregistrement est réalisé. Ce numéro est toujours composé de la même façon :
			numéro d'établissement (BE ou FR avec 8 chiffres) – 03 + 01 (numéro du
			poulailler) / date de mise en place (2017_03_14)

Champ – saisie manuelle	Champ – saisie Excel	Champ - saisie webservices	Définition
/	REFERENCE_NUMBER	referenceNumber	Il s'agit d'un code unique que le couvoir doit attribuer à l'enregistrement d'un lot unique lors de l'utilisation de fichiers Excel et des webservices. Ce code doit toujours être complété. Si un lot unique doit être modifié, il est possible de retravailler avec ce code, et les anciennes données du lot unique sont écrasées par les données modifiées.
Date de mise en place	SET_UP_DATE	setUpDate	Le jour où les œufs / poussins sont mis dans le poulailler. Dans les sept jours de la mise en place d'un lot unique, les données du lot doivent être saisies dans le Registre AB. <u>Avec Excel</u> : cette date doit être au format jj/mm/aaaa. <u>Avec les webservices</u> : cette date doit être au format aaaa-mm-jj.

Producteur	STOCK_NUMBER	stockNumber	Le producteur chez lequel le lot unique a été mis en place.
			Saisie manuelle : il faut dans ce cas prévoir la possibilité de rechercher par numéro
			d'établissement (par ex. 44444444). Il faut ensuite indiquer le numéro de troupeau
			(par ex. BE44444444-0301).
			Excel ou webservices : prévoir uniquement la possibilité de communiquer sur la base
			du numéro de troupeau complet (par ex. BE44444444-0301).
Nombre	ANIMAL_AMOUNT	animalAmount	Le nombre d'animaux mis en place chez le producteur.
d'animaux mis en			
place			
Animal cible	TARGET_ANIMAL	targetAnimal	Le type d'animal traité.
			Pour la saisie manuelle : les possibilités sont proposées dans un menu déroulant.
			Pour l'utilisation d'Excel ou des services en ligne, le système prévoit les codes
			standard suivants. Il est également possible d'utiliser des codes propres au couvoir. Il
			suffit alors de les définir à l'aide d'un 'mapping'.
			 AV1= poules pondeuses
			 AV2= poulets
			 AV3= parentaux de pondeuses
			 AV4= poulets de chair parentaux
			 AV5= élevage des parentaux de pondeuses

			 AV6= élevage de poulets de chair parentaux
			 AV7= élevage de poules pondeusesAV8= dinde
Numéro de lot	LOT_NUMBER	lotNumber	Il s'agit du numéro de lot unique, le numéro d'identification du groupe d'animaux mis en place. Ce numéro est toujours composé de la même façon : numéro d'établissement (BE ou FR avec 8 chiffres) – 03 + 01 (numéro du poulailler) / date de mise en place (2017_03_14)
Age à la mise en	ANIMAL_AGE	animalAge	Il s'agit de l'âge du groupe d'animaux mis en place chez le producteur.
place			Saisie manuelle : les possibilités sont affichées par menu déroulant.
			Excel ou webservices : les codes suivants sont prévus dans le système :
			 EGG = comme œuf
			 DAY OLD CHICK = comme poussin d'un jour
			 PULLET = poulette
Code satellite	SATELLITE_NUMBER	satelliteNumber	Il s'agit de l'identification du couvoir à l'aide de son code satellite.
			Ce champ ne doit être complété que par les couvoirs qui sont plusieurs à être
			rassemblés sous un même toit. Les couvoirs qui travaillent individuellement ne
			doivent pas le compléter.
Poulailler	STABLE_NUMBER	stableNumber	Le numéro du poulailler où les animaux sont mis en place.

<u>Participant:</u>	Un utilisateur du 'Registre AB'. Il peut s'agir tant d'un fournisseur que d'un producteur.
<u>Registre AB:</u>	Un logiciel en ligne permettant l'enregistrement et la surveillance de l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage porcin belge, et par extension, dans l'élevage d'autres espèces animales.
<u>Belpork asbl:</u>	Association sans but lucratif qui vise à promouvoir la consommation et à soutenir l'image de marque de la viande de porc et des produits à base de viande de porc par la gestion, la coordination et la certification de projets GIQ et de labels de qualité. Le siège social et le secrétariat sont établis Boulevard du Roi Albert II 35, boîte à 54 1030 Bruxelles Numéro de TVA : BE 0470.805.831 NE : 0470805831 www.certus-info.be
<u>Belplume asbl :</u>	Association sans but lucratif dont l'objectif est de favoriser la consommation et de soutenir l'image de la viande de poulet et des œufs, par le biais de la gestion, de la coordination et de la certification de projets GIQF et de labels de qualité. Le siège social et le secrétariat sont à l'adresse suivante : Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 51 1030 Bruxelles TVA BE 0478.653.527 NE : 0478.653.527 www.belplume.be
Producteur:	= responsable : personne physique, personne morale ou groupement de personnes physiques et/ou morales, responsable de la gestion et de la

réalisation d'activités agricoles dans une ou plusieurs unités de production.

- Fournisseur:Un cabinet vétérinaire, un fabricant d'aliments composés ou un pharmacienqui fournit de la médication au troupeau.
- <u>Couvoir :</u> Entreprise qui se consacre à la ponte et à l'éclosion d'œufs couvés et à la production de poussins d'un jour.
- Vétérinaire de guidanceLa personne physique, agréée conformément à l'article 4 de la loi du 28 aoûtd'exploitation :1991 sur l'exercice de la médecine vétérinaire, ou la personne morale
vétérinaire agréée, reconnue conformément au même article, avec laquelle
le responsable conclut un contrat conformément à l'article 37 de l'AR du 17
juin 2013 relative aux conditions de police sanitaire régissant les échanges
intracommunautaires et les importations en provenance des pays tiers de
volailles et d'œufs à couver et relatif aux conditions d'autorisation pour les
établissements de volailles.
- <u>Rapport d'exploitation</u>: Un rapport d'analyse personnalisé mis à disposition des bénéficiaires par Belpork dans le 'Registre AB'. Le rapport d'analyse est le compte-rendu de l'utilisation d'antibiotiques par troupeau. L'utilisation d'antibiotiques est calculée sur la base des enregistrements introduits dans le 'Registre AB' pendant la période d'enregistrement précédente pour l'exploitation concernée.
- <u>Portail des fournisseurs</u>: Application en ligne pour les cabinets vétérinaires, les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens. Cette application permet aux fournisseurs d'introduire et de consulter des données.
- <u>Portail des producteurs</u>: Application en ligne pour les producteurs. Cette application permet aux producteurs de consulter leurs enregistrements et données, ainsi que leurs rapports d'exploitation.
- <u>Portail des couvoirs :</u> Application en ligne pour les couvoirs. Cette application permet au couvoir de mettre en place des lots uniques et de consulter les données des lots.

- <u>Procuration:</u> Une procuration donne à un fournisseur accès à tous les rapports et à tous les enregistrements d'un producteur, y compris les enregistrements de fournisseurs autres que lui. Pour le vétérinaire de guidance d'exploitation, la procuration est automatique. Il existe également une procuration que le producteur peut donner à tout autre fournisseur, lui permettant d'accéder à toutes les données enregistrées de l'exploitation, et aux rapports d'exploitation.
- <u>Médication:</u> Terme global couvrant tous les produits antibactériens (PAB), les prémélanges médicamenteux contenant des antibiotiques ainsi que l'(utilisation d')oxyde de zinc (ZnO).
- Date de verrouillageQuatre dates de verrouillage des données sont prévues : les 15 avril, 15des donnéesjuillet, 15 octobre et 15 janvier. Une fois ces échéances passées, les
fournisseurs n'auront plus la possibilité d'apporter des modifications aux
enregistrements concernant le trimestre écoulé.
- <u>Statut du rapport :</u> Un rapport d'exploitation reçoit un statut vert ou rouge en fonction des médicaments utilisés dans l'exploitation. Un statut rouge est attribué aux exploitations qui se trouvent dans la zone rouge avec une ou plusieurs catégories animales. Les exploitations qui ne sont dans la zone rouge pour aucune catégorie animale bénéficient d'un statut vert. Vous trouverez de plus amples informations sur le rapport d'exploitation dans le Manuel 'Rapport périodique', qui peut être téléchargé sur le site www.registreab.be.
 - <u>Sanitel-Med :</u> Dans Sanitel-Med sont conservés l'ensemble des antibiotiques et antidiarrhéiques à base d'oxyde de zinc à usage vétérinaire prescrits, fournis et administrés. Depuis le 27 février 2007, la loi impose l'enregistrement dans Sanitel-Med pour les volailles (poulets et poules pondeuses), les porcs et les veaux de boucherie.

Annexe 3 : Formulaire de demande d'adhésion producteur de volaille – participation volontaire

✓AB Register

vzw Belplume asbl Koning Albert II-laan 35, bus 51 – Avenue du Roi Albert II 35, boîte 51 1030 Brussel – Bruxelles Tel 02/552 80 54 – Fax 02/552 81 30

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION PRODUCTEUR DE VOLAILLE (toutes les informations doivent obligatoirement être complétées)					
Nom de la société :	Nom :				
Données relatives à l'exploitation :					
Adresse :	Code postal + lieu :				
Tél :	Fax :				
N° de TVA :	Langue :				
E-mail :					
Toute communication relative au Registre AB sera envoyée à l'adresse e-mail susmentionnée.					
Données relatives au troupeau :					
Numéro de troupeau :					
Nombre de poulaillers :	<u>Numéros</u> des poulaillers :				
Type de volaille*:					
Vétérinaire de guidance d'exploitation:					

* élevage poules parentales Ponte/Chair – poules parentales Ponte/Chair – poussins de chair – élevage poules pondeuses – poules pondeuses

Le soussigné confirme avoir pris connaissance du Règlement 'Registre AB' (en vigueur au moment de la signature) qu'il déclare approuver. Par ailleurs, le participant déclare approuver d'éventuels amendements au Règlement 'Registre AB' sur décision du Conseil d'administration de Belplume asbl. Le participant en sera informé par courriel.

Le soussigné reconnaît qu'il ne pourra utiliser le logiciel du 'Registre AB' et les services adjoints qu'après avoir parcouru avec succès la procédure d'adhésion et de lancement telle que décrite dans le Règlement 'Registre AB'.

La cotisation annuelle est perçue au début de chaque année calendrier. Le montant peut être revu chaque année. Le cas échéant, les participants en sont informés. Les cotisations versées ne sont pas remboursées en cas d'arrêt d'utilisation du 'Registre AB'. Belplume asbl se réserve le droit d'annuler la participation au 'Registre AB' en cas de manque de paiement de la cotisation annuelle.

Pour accord,

Date : (mention obligatoire)

Nom du participant : (mention obligatoire)

(signature) :

Règlement Registre AB - version 1.0 - 15/05/2017